



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

TRANSPORT

01

NON DEFINIS

01

INFRASTRUCTURE

08

ECONOMIE

02

SANTE PUBLIQUE

03

RURAL

12

ADMINISTRATION

06

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

ENERGIE

01

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1887

12 Septembre 2019

12 September 2019

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
 N° Carte Contribuable(*) :
 N ° Registre de Commerce(*) :
 Statut Juridique(*) : ETS SARL SA
 Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE
 Capital (chiffres en FCFA):.....

Localisation

Pays : Ville :
 Adresse(**) : B.P. :
 Tél.(*) : Fax :
 E-mail(*) :
 Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG
 Exercice(*) :
 Référence(*) :
 Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
 Objet(*) :
 Montant(en chiffres)(*) :
 Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)
 Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale
 N° Reçu Versement/Virement(*) :
 Date de Versement(*) :

Documents Jointés à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non
 Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
 (**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	14/AONO/C-MERI/CIPM-BEC/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/C-MERI/CIPM-BEC/2019 DU 03 SEPTEMBRE 2019. POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBUQUE DE DOULOV, DANS LA COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	24-09-2019

2	Reference	021/AONO/C-MERI/CIPM/AI/2019 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°021/AONO/C-MERI/CIPM/AI/2019 DU 03SEPTEMBRE 2019 DANS LE CADRE DU SUIVI DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES SITES DE « L'OPERATION SAHEL VERT » DE DJEBE ET ZAKALLIAO DANS LA COMMUNE DE MERI ; DEPARTEMENT DU DIAMARE ; REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPDED DE L'EXERCICE 2019, SUR LA LIGNE BUDGÉTAIRE: 53 28 361 01 641350 2200 SUIVANT AUTORISATION DE LA DÉPENSE : LU 04541
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	24-09-2019

3	Reference	22/AONO/C.MERI/CIPM/AI/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°22/AONO/C.MERI/CIPM/AI/2019 DU 03 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A : ZOUVAL ET OUATERGASS, DANS LA COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE DE MERI EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	24-09-2019

4	Reference	011/AONO/REN/DMT/PM/K41/SAEF/CDPM-MT/TBEC/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/REN/DMT/PM/K41/SAEF/CDPM-MT/TBEC/2019 DU PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MENUISERIE (1ÈRE PHASE) A LA SAR/SM DE NINA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA. REGION DE L'EXTREME-NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-09-2019

5	Reference	013/AONO/MINDDEVEL/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/MINDDEVEL/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2019 DU 10/09/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A BAKWAT (MANDJAM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO DÉPARTEMENT DU MOUNGO (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	03-10-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [N°00001/AONO/PR/CONAC/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00001/AONO/PR/CONAC/CIPM/2019 DU 10/09/2019 RELATIF A L'ACQUISITION DE CINQ (05) VEHICULES DE TYPE PICK-UP A LA CONAC.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 01-10-2019

7

Reference [N°00002/AONO/PR/CONAC/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00002/AONO/PR/CONAC/CIPM/2019 DU 10/09/2019 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE COMPTE DE LA CONAC.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 02-10-2019

8

Reference [018/AONO/CD/CIPM/2019 DU 02/09/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/CD/CIPM/2019 DU 02/09/2019 RELATIF À LA MISE EN PLACE D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE AUTONOME ET FOURNITURE DE L'ENERGIE SECOURS A L'HÔTEL DE VILLE DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 25-09-2019

9

Reference [N°0003 /AONO/PR/CONAC/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0003 /AONO/PR/CONAC/CIPM/2019 DU 10/09/2019 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE REPROGRAPHIE POUR LE COMPTE DE LA CONAC

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 03-10-2019

10

Reference [N°0004/AONO/PR/CONAC/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0004/AONO/PR/CONAC/CIPM/2019 DU 10/09/2019 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE BUREAU POUR LE COMPTE DE LA CONAC

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 03-10-2019

11

Reference [N°00005/AONO/PR/CONAC/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°00005/AONO/PR/CONAC/CIPM/2019 DU 10/09/2019 RELATIF A L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU POUR LE COMPTE DE LA CONAC.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 03-10-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [17/AONO/OBC/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT PASSÉ PAR LA PROCÉDURE D'URGENCE N°17/AONO/OBC/CIPM/2019 POUR LA FOURNITURE DE 03 VÉHICULES TOUT TERRAIN À L'OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 03-10-2019

13

Reference [0252 AONO/MINEE/CIPM/19](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000252 AONO/MINEE/CIPM/19 DU 11 SEPTEMBRE 2019 POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX ADDUCTIONS D'EAU POTABLE RESPECTIVEMENT DANS LES CENTRES MÉDICAUX DE ST FRANÇOIS DE KRIBI LIEU-DIT BOSSIGUI, COMMUNE DE KRIBI 2 ET DE ST JOSEPH DE CAMPO, COMMUNE DE CAMPO, DÉPARTEMENT DE L'OCÉAN, RÉGION DU SUD.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 04-10-2019

14

Reference [002/AONR/FODECC/CSPM-FODECC/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONR/FODECC/CSPM-FODECC/2019 DU 11 SEPTEMBRE 2019 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET COMPTABLE POUR L'ASSISTANCE COMPTABLE ET LA PRODUCTION DES ETATS FINANCIERS DES EXERCICES 2020, 2021 ET 2022 AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFÉ FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC) EXERCICES 2019 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 07-10-2019

15

Reference [0249/AONO/MINEE/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000249/AONO/MINEE/CIPM/2019 DU 10 SEPTEMBRE 2019 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VEHICULES 4x4 PICK-UP DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE L'UNITE OPERATIONNELLE DE LA CELLULE D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BINI A WARAK(EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 03-10-2019

16

Reference [0251/AONO/MINEE/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000251/AONO/MINEE/CIPM/2019 DU 11 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL DE GÉO LOCALISATION NÉCESSAIRE POUR LA PHASE DIAGNOSTIQUE EN PRÉLUDE À L'ÉLABORATION DU PLAN DIRECTEUR DE PRODUCTION, TRANSPORT ET DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 12-09-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference 04/AONO/CFC/CIPM/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CFC/CIPM/2019 DU 09 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE D'UNE PLATEFORME DE MONITORING DES RESEAUX INFORMATIQUES DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUNFINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CFC, EXERCICE 2019LIGNE BUDGETAIRE : HONORAIRES. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 02-10-2019
-----------	---

18	Reference 002/DC/REN/DMT/PM/K41/SAEF/CDPM-MT/AG/2019 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/REN/DMT/PM/K41/SAEF/CDPM/2019 DU 09/09/2019 EN PROCEDURE NORMALE POUR L'EQUIPEMENT DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA ; REGION DE L'EXTREME-NORD. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 27-09-2019
-----------	---

19	Reference N°0148/AAMI/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/19 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0148/AAMI/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/19 DU 26 AOUT 2019RELATIF A L'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE DU MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE ET DEVELOPPEMENT D'UN NOUVEAU PLAN D'ACTION Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 10-10-2019
-----------	---

20	Reference N°004/C/CIPM-OLANGUINA/CO-OLANGUINA/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°004/C/CIPM-OLANGUINA/CO-OLANGUINA/2019 DU 05 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CO-OLANGUINA/CIPM/2019 DU 26 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DU RESEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION MONOPHASE TRONÇON NKOL-TOP-ALANGUENA-OLANGUINA-MVOLO-NKOSSO, COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA,REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.; MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

21	Reference 07/C/C/OMB/SPM/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATSDES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05, 06, 07/AONO/C/COM/CIPM/2019 DU 26/06/2019EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

22	Reference N°012/C/C0B/ CIPM/ 2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°012/C/C0B/ CIPM/ 2019 DU 12 SEPT.-19 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 006/AONO/COB/CIPM/2019 DU 28 JUIIN 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU TRONCON AYOS-NKOUMA-LEKIE ASSI DANS LA COMMUNE D'OBALA. DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference N°005/C/CIPM-OLANGUINA/CO-OLANGUINA/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>COMMUNIQUE N°005/C/CIPM-OLANGUINA/CO-OLANGUINA/2019 DU 08 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CO-OLANGUINA/CIPM/2019 DU 26 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS(03) FORAGES EQUIPES DE PMH A BIZOUK,ENDO ET CARREFOUR OLANGUINA ;MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019</p> <p>Routes et Infrastructures Routières</p> <p>N/A</p>
-----------	---	---

24	Reference N°001/C/CIPM-OLANGUINA/CO-OLANGUINA Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>COMMUNIQUE N°001/C/CIPM-OLANGUINA/CO-OLANGUINA/2019 DU 05 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CO-OLANGUINA/CIPM/2019 DU 23 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'OLANGUINA ;MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>N/A</p>
-----------	--	--

25	Reference N°002/C/CIPM-OLANGUINA/CO-OLANGUINA/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>COMMUNIQUE N°002/C/CIPM-OLANGUINA/CO-OLANGUINA/2019 DU 05 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CO-OLANGUINA/CIPM/2019 DU 23 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI) D'OLANGUINA ; MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019</p> <p>Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>N/A</p>
-----------	---	---

26	Reference N°003/C/CIPM-OLANGUINA/CO-OLANGUINA/2019 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>COMMUNIQUE N°003/C/CIPM-OLANGUINA/CO-OLANGUINA/2019 DU 08 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CO-OLANGUINA/CIPM/2019 DU 26 JUILLET 2019 POUR LA CONSTRUCTION DU PONCEAU A MIMBILI SUR LA RIVIERE AVA'A, COMMUNE D'OLANGUINA. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019</p> <p>Routes et Infrastructures Routières</p> <p>N/A</p>
-----------	---	---

27	Reference N°19/0040 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>COMMUNIQUE N°19/0040 DU 12/09/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES</p> <p>N/A</p> <p>N/A</p>
-----------	--	---

28	Reference n/a Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	<p>LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE</p> <p>N/A</p> <p>N/A</p>
-----------	--	--

RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

30	Reference	N°012/C/C0B/ CIPM/ 2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°012/C/C0B/ CIPM/ 2019 DU 12 SEPT.-19 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 006/AONO/COB/CIPM/2019 DU 28 JUIN 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU TRONCON AYOS-NKOUMA-LEKIE ASSI DANS LA COMMUNE D'OBALA. DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

31	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

32	Reference	N°077/DM/MINDDEVEL/CO/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°077/DM/MINDDEVEL/CO/SG/2019DU 05 AOUT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU A MIMBILI SUR LA RIVIERE AVA'A COMMUNE D'OLANGUINA
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

33	Reference	18/DM/C-OMB/SPM/2019 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AAONO N0 05 DU 26/06 2019 RELATIF AUX FOURNITURE EN TABLES BANCS AUX ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES D'OMBESSA DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

34	Reference	N°079/DM/MINDDEVEL/CO/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°079/DM/MINDDEVEL/CO/SG/2019DU 05 AOUT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS(03) FORAGES EQUIPES DE PMH A BIZOUK,ENDO ET CARREFOUR NKOL-TOP, COMMUNE D'OLANGUINA
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

35	Reference	N°075/DM/MINDDEVEL/CO/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°075/DM/MINDDEVEL/CO/SG/2019DU 05 AOUT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'OLANGUINA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

36	Reference	N°080/DM/MINDDEVEL/CO/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°080/DM/MINDDEVEL/CO/SG/2019DU 14 AOUT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DU RESEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION MONOPHASE TRONCON NKOL-TOP-ALANGUENA-OLANGUINA-MVOLO-NKOSSO(16KM), COMMUNE D'OLANGUINA
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

37	Reference	20/DM/C-OMB/SPM/2019 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AAONO N0 07 DU 26/06 2019 RELATIF AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS LA LOCALITÉ D'EGAGA-CHEFFERIE, DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

38	Reference	19/DM/C-OMB/SPM/2019 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AAONO N0 06DU 26/06 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE SIX SALLES DE CLASSE DANS LES EP DE BOURAKA ET OMBESSA GUÉMOÉNA, LA COMMUNE D'OMBESSA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

39	Reference	N°076/DM/MINDDEVEL/CO/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°076/DM/MINDDEVEL/CO/SG/2019DU 05 AOUT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI) D'OLANGUINA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

40	Reference	12 /D/C/LB/SG/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION N°12 /D/C/LB/SG/2019 DU 23/09/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°01BIS/AONO/C/LB/CDPMBEC/2019 DU 11/03/2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VÉTÉRINAIRE DE DABANGA, COMMUNE DE LOGONE BIRNI. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL-EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

41	Reference N° 003/2019 Lire Titre/objet DECISION N° 003/2019/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM DU 10 SEPT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° N°003/2019/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 11 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DES PNEUS ET CHAMBRES À AIR POUR MOTOCYCLETTES AG 100 AU PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PÉRENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA). Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

42	Reference N°19-012/D/ COB/ CIPM/ 2019 Lire Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N°19-012/D/ COB/ CIPM/ 2019 DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 006/AONO/COB/CIPM/2019 DU 28 JUIN 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU TRONCON AYOS-NKOUMA-LEKIE ASSI DANS LA COMMUNE D'OBALA. DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

43	Reference 11/DM/CD/MO/CIPM/19 DU 02 SEPTEMBRE 2019 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°11/DM/CD/MO/CIPM/19 DU 02 SEPTEMBRE 2019 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 011/AONO/CD/CIPM/2019 DU 19 JUILLET 2019 RELATIF À LA MISE EN PLACE D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE AUTONOME ET FOURNITURE DE L'ENERGIE DE SECOURS À L'HÔTEL DE VILLE DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

44	Reference 01/A/C-MOZ/CIPM/2019 Lire Titre/objet ADDITIF N°01/A/C-MOZ/CIPM/2019 APPORTÉ À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 011/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2019 DU 05 AOÛT 2019 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

45	Reference 1/A/C-MOZ/CIPM/2019 Lire Titre/objet ADDITIF N°01/A/C-MOZ/CIPM/2019 APPORTÉ À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 013/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2019 DU 05 AOÛT 2019 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

46	Reference 0001/A/C-MOZ/CIPM/2019 Lire Titre/objet ADDITIF N°01/A/C-MOZ/CIPM/2019 APPORTÉ À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 015/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2019 DU 05 AOÛT 2019 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

47	Reference	00001/A/C-MOZ/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01/A/C-MOZ/CIPM/2019 APPORTÉ À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 014/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2019 DU 05 AOÛT 2019
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

48	Reference	012/A/C KAI KAI/SG/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°012/A/C KAL KA1/S(/;2019APPEAL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 010/AONO/C KAI KAI/CIPM 2019POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE KAL KAL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

49	Reference	001/A/C-MOZ/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01/A/C-MOZ/CIPM/2019 APPORTÉ À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 012/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2019 DU 05 AOÛT 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

50	Reference	ADDITIF N°006 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°006 DU 12 SEPTEMBRE 2019RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 005/AAONO/R-CE/D-NK/C- BOT MAKAK/CIPM/19 DU 19 JUILLET 2019POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHE A BOBOG I, ARRONDISSEMENT DE BOT MAKAK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

51	Reference	ADDITIF N°005 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°005 DU 12 SEPTEMBRE 2019RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE MÉRI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/C-MERI/CIPM-BEC/2019 DU 03 SEPTEMBRE 2019. POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBUQUE DE DOULOV, DANS LA COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Meri, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation d'une (01) salle de classe à l'école publique de Doulov, dans la Commune de Meri, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- La Maçonnerie ;
- La Menuiserie métallique ;
- La Charpente- Couverture ; et plafonnage ;
- La Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Huit Millions (8 000 000) de francs CFA,

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Cénie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2019, pour un coût estimatif TTC de **Huit Millions (8 000 000) de francs CFA**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables sise à la Commune de Méri

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat de la Commune de Meri, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **Dix Mille (10 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués comme telles, conformes aux Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Meri, sise à la Commune de Méri au plus tard le **24 septembre 2019 à 10 heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/C-MERI/CIPM-BEC/2019 DU 03 septembre 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DOULOV, DANS LA COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public, EXERCICE 2019

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (**MO**) est de **Deux (02) mois** calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **Cent Soixante Mille (160 000) Francs CFA** établie, selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des finances ; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Oossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 24 septembre 2019 à 11 heures précises** dans la salle des réunions de la Commune de Méri, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité des offres administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Evaluation des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1. Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

13.1.2. Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Avoir abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;**
- e) Non satisfaction, au moins, à **trente-cinq (35) critères** essentiels sur **quarante-neuf (49)**.

13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2. Critères essentiels



L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **49 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **14 critères** ;

15. Attribution

- d) La méthodologie d'exécution sur **10 critères** ;

L'Autorité Contractante (**AC**), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Ces critères techniques de qualification seront déclinés en **quarante-neuf sous critères** ; de sorte que la non-obtention d'au moins **34** sur **49** entraîne l'élimination du soumissionnaire. Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès du secrétariat de la Commune de Méri, dès publication du présent avis.

MAROUA le 3 Septembre 2019

Le MAIRE

EL HADJ HAMAWA WASSILI

COMMUNE DE MÉRI

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°021/AAO/C-MERI/CIPM/AI/2019 DU 03SEPTEMBRE 2019 DANS LE CADRE DU SUIVI DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES SITES DE « L'OPERATION SAHEL VERT » DE DJEBE ET ZAKALLIAO DANS LA COMMUNE DE MERI ; DEPARTEMENT DU DIAMARE ; REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPDED DE L'EXERCICE 2019, SUR LA LIGNE BUDGÉTAIRE: 53 28 361 01 641350 2200 SUIVANT AUTORISATION DE LA DÉPENSE : LU 04541

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
53 28 361 01 641350 2200

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public du MINEPDED de l'exercice 2019. le Maire de la Commune de Meri lance un AAO pour le compte de la commune de Meri pour le suivi des travaux de renforcement des activités de l'opération sahel vert COMMUNE DE MERI ; de Département du Diamaré ; Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de regarnis ;
- L'arrosage des plants ;
- Le gardiennage et la sécurisation des sites ;
- Les activités connexes au projet

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Treize Millions (13 000 000) de Francs CFA.**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette d'appel d'offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine du reboisement (regarnie). Par la présente d'appel d'offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les **informations authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPDED de l'exercice 2019, sur la ligne budgétaire : **53 28 361 01 641350 2200** suivant autorisation de la dépense : **IU 04541**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Meri.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de d'appel d'offres peut être obtenu à la Commune de Meri, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **quinze Mille (15 000) francs CFA** auprès du trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier de d'appel d'offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de Meri, au plus tard le **24 Septembre 2019 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention : **DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°021/AONO/C-MERI/CIPM/AI/2019 DU 03 Septembre 2019 DANS LE CADRE DU SUIVI DES TRAVAUX DES SITES DE «L'OPERATION SAHEL VERT» DE DJEBE ET ZAKALLIAO DANS LA COMMUNE DE MERI ; DEPARTEMENT DU DIAMARE ; REGION DE L'EXTREME-NORD. IMPUTATION: 53 28 361 01 641350 2200**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Délai d'exécution : douze (12) mois

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **douze (12) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnies d'assurances agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 de l'AAO, d'un montant de **deux cent soixante mille (260 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnies d'assurances agréées par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 24 Septembre 2019 à 11 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Méri, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Critères éliminatoires

14.1.1. Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes notamment la caution de soumission ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Absence d'une pièces

14.1.2. Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins à **70% des critères essentiels** ;
- f) **Avoir abandonné un marché au cours des 03 dernières années et figurer sur la liste des entreprises défailtantes établies annuellement par le MINMAP**

14.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;

- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.



14.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **41 critères essentiels** ci-dessous

a) Présentation sur **03 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;

15. Attribution

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;

Le Maire de la Commune de Méri, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE.

La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

16. Durée Validité des Offres

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **06 critères**.

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables à la Commune de Méri;

MAROUA le 3 Septembre 2019

Le MAIRE

EL HADJ HAMAWA WASSILI

COMMUNE DE MÉRI

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°22/AONO/C.MERI/CIPM/AI/2019
DU 03 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES
DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A : ZOUVAL ET OUATERGASS, DANS LA COMMUNE DE MERI,
DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE DE MERI EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE DE MERI EXERCICE 2019, Le Maire de la Commune de Meri, **Autorité Contractante (AC)**, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les **Travaux de Construction d'un (01) forage équipé de pompe à motricité humaine (PMH) à : ZOUVAL ETOATERGASS**, DANS LA COMMUNE DE MERI, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis d'appel d'Offres comprennent toutes les parties des corps d'état prévues au Cadre du détail quantitatif et estimatif :

- Installation du chantier ;
- Etudes géomorphologiques, géophysiques et Implantation ;
- Travaux de foration ; Equipement du forage ;
- Nettoyage et Essais de Développement ;
- Essais de Pompage ;
- Prélèvement et Analyse de l'eau ;
- Travaux de maçonnerie ;
- Superstructures et Murette de clôture en béton armé (1m x 3m x 3m) ;
- Construction d'un puits perdu ;
- Construction d'un portillon métallique (1m x 1,20m) avec cadenas ;
- Création Comité de Gestion de l'ouvrage ;
- Formation Artisan Réparateur de la pompe ;
- Fourniture et pose pompe manuelle ;
- Remise en état des lieux ;
- Repli de matériel et équipements.

3. Cout Prévisionnel

16 000 000 (Seize Millions) Francs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objets du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par le BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE DE MERI, EXERCICE 2019, IMPUTATION : **11.220-150** d'un montant TTC de **16 000 000 (Seize Millions) Francs CFA**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la commune de Meri ou au numéro de téléphone 699 80 44 37 ; BP : 23 Meri ; E-Mail : communedeMeri@gmail.com, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Meri, BP : 23 Meri, au numéro de téléphone : 699 80 44 37 ; dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Meri, d'une somme non remboursable de **Vingt mille (20.000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles devra être déposée à la Commune de Meri, au plus tard le **24 SEPTEMBRE 2019 à 10 heures** et devra porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°22/AONO/C.MERI/CIPM/AI/2019 DU 03 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A : ZOUVAL ET OUATERGASS, DANS LA COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE DE MERI EXERCICE 2019**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par l'Autorité Contractante est de **Deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans **la pièce 13** du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de : **Trois Cent vingt mille (320 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**. L'ouverture des offres administratives et des offres financières aura lieu le **24 SEPTEMBRE 2019 à 11 heures** par la Commission de Passation des Marchés Publics du Diamaré, à la salle des réunions de la Commune de Meri.

14. Critères d'évaluation

XIII. Principaux critères d'évaluation

XIII.1. Critères éliminatoires

- Absence d'une caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;
- Non justification d'au moins une des références exigées ;
- Avoir abandonné au moins un (01) projet lors des exercices précédents.

XIII. 2. Principaux Critères techniques de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats, qui seront évalués de manière binaire (oui ou non) porteront sur :

- 1- La capacité financière (Attestation de solvabilité, Chiffre d'affaires, bilan, cautions).....oui/non ;
- 2- Les références de l'Entreprise ces trois dernières années (En général et dans
- 3- les travaux similaires).....oui/non ;
- 4- L'expérience et la qualification du personnel d'encadrement.....oui/non ;
- 5- L'organisation et la méthodologie d'exécution de la livraison.....oui/non ;

Ces critères techniques de qualification seront déclinés en **quarante-trois sous-critères** ; de sorte que la non-obtention d'au moins **31 oui** sur **43** entraîne l'élimination du soumissionnaire.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Meri, **Autorité Contractante (AC)**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Commune de Meri, au numéro de téléphone : 699 80 44 37, dès publication du présent avis.

MAROUA le 3 Septembre 2019

Le MAIRE

EL HADJ HAMAWA WASSILI

PRÉFECTURE DU MAYO TSANAGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
011/AONO/REN/DMT/PM/K41/SAEF/CDPM-MT/TBEC/2019 DU PROCEDURE D'URGENCE POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MENUISERIE (1ÈRE PHASE) A LA SAR/SM DE NINA,
DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA. REGION DE L'EXTREME-NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 35453 02451330222 6451

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public du MINEFOP de l'exercice 2019, le Préfet du Département du Mayo-Tsanaga (Autorité Contractante), lance pour le compte du Ministère de l'emploi et de la Formation Professionnelle d'Offres Ouvert pour les Travaux de Construction d'un Atelier de Menuiserie 1^{ère} Phase à la SARfSM de Htna ; Arrondissement de Hina ; **DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA. REGION DE L'EXTREME-NORD.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment

- “ Les travaux préparatoires ;
- “ Les terrassements ;
- “ Les fondations ;
- “ Les maçonneries et élévation ;
- “ La charpente - la couverture et le plafond ;
- “ Les menuiseries métalliques ;
- “ L électricité ;
- “ La peinture ;
- “ La menuiserie métallique

La menuiserie bois

- l'ombrière sanitaire ;
- Les voiries et réseaux divers ;

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel total de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt cinq millions (25 000 000) de Francs CFA.**

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d Investissements Publics de la République du Cameroun, de l exercice 2019 ; Montant prévisionnel du projet : 25 000 000 (vingt cinq millions) FCFA TTC

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Préfecture de Mokolo, à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à mokolo.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Préfecture de MOKOLO dès publication du présent avis, contre versement d une **somme non remboursable de 25 000 (vingt cinq mille) Francs CFA** payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de ta Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo au plus tard le **27/09/2019 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/REN/DMT/PM/K41/SAEF/CDPM-MT/TBEC/2019
DU PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MENUISERIE
(1ère PHASE) A LA SAR/SM DE NINA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA. REGION DE L'EXTREME-NORD.**

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d exécution est de **trois (03) mois** , incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d un montant de CINQ **CENT MILLE (500 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l Appel d Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l Avis d Appel d Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L ouverture des plis se fera en un seul temps. L ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 27/09/2019 à 11 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés dans la Salle de Réunion de la Préfecture de Mokolo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d ouverture ou s y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Évaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture des plis ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Absence de caution de soumission.

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à **Quarante-Cinq Millions (45 000 000) de Francs CFA** ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins à 70% des critères essentiels.

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2 : Critères essentiels



L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 53 critères essentiels ci-dessous :

a) Présentation sur **3 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;

15. Attribution

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **10 critères** ;

Le Préfet du Département du Mayo -Tsanaga à Mokolo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

16. Durée Validité des Offres

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès à la Préfecture de MOKOLO et à la Délégation Départementale des Enseignements Secondaires du MAYO-TSANAGA, aux numéros de téléphones

MOKOLO le 9 Septembre 2019

Le PRÉFET

JEAN DANIEL DJOBOINA

COMMUNE D'EBONE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/MINDDEVEL/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2019 DU 10/09/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PRODUCTIF EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A BAKWAT (MANDJAM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO DÉPARTEMENT DU MOUNGO (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 30 393 02 641403 2246 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public de l'exercice 2019, le Maire de la Commune d'Ebone lance, pour le compte de sa municipalité, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un puits productif équipé d'une pompe à motricité humaine à **Bakwat (Mandjam) Dans L'arrondissement De Nlonako Département Du Moungo**

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est **huit millions de francs CFA TTC (8 000 000 FCFA)**.

3. Allotissement

Sans objet

4. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Prestataires de service installés au Cameroun. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement.

5. Financement

Les travaux sont financés par le budget d'investissement public de l'exercice 2019 de la République du Cameroun.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Ebone, Secrétariat particulier du Maire dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Ebone, Secrétariat particulier du Maire dès publication du présent avis, sur présentation de l'original **d'une quittance de versement au trésor public d'une somme** non remboursable de 40 000 F (quarante mille francs) CFA payable à la Recette Municipale de la Commune d'Ebone.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune d'EBONE, secrétariat Particulier, au plus tard le **03/10/2019 à 10 heures (heure limite)** et devra porter la mention soit :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°013/AONO/MINDDEVEL/RLT/DMGO/C/EBONE/SG/2019 du 10/09/2019 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN FARAGE PRODUCTIF EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A BAKWAT (
MANDJAM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE NLONAKO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO
(EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP 2019
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **03 (trois) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **160 000 (cent soixante mille) francs CFA** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps le **03/10/2019** dans la salle des Délibérations de la Commune d'Ebone. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **03/10/2019, à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés (de l'Autorité contractante) dans la salle des Délibérations de la Commune d'Ebone sise à Ebone.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

Critères éliminatoires

1. Dossier (administratif, technique et financier) incomplet ou pièce absente non-conforme à l'ouverture des plis et non complétée sous un délai de 48 heures ;
2. Présence de documents falsifiés ou scannés dans le dossier de soumission;
3. Non-conformité du contenu de l' « OFFRE TECHNIQUE » au regard des documents requis dans le RPAO ;
4. Non-conformité du contenu de l' « OFFRE FINANCIERE » au regard des documents requis dans le RPAO ;
5. Omission dans l'offre du sous-détail d'un prix quantifié;
6. Satisfaction de moins de huit (08) des onze (11) critères essentiels.

Critères essentiels

Références générales de l'entreprise : _____ oui / non

Références de l'entreprise dans les travaux similaires (Implantation, foration, essai de pompage, installation de pompe)

oui/non



Moyens matériels permanents ou mobilisables	oui/non
Personnel de chantier	oui/non
Organisation, méthodologie, et plannings d'exécution des prestations ;	oui/non
Capacité d'autofinancement du soumissionnaire	oui/non

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement qualifié et qui présente l'offre financière évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'EBONE, BP. 672 Nkongsamba, Tél : 675 96 05 86, 698 89 88 55, 699 82 04 81

EBONE le 10 Septembre 2019

Le MAIRE

LELE Raphael

COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°00001/AONO/PR/CONAC/CIPM/2019 DU 10/09/2019 RELATIF A L'ACQUISITION DE CINQ (05)
VEHICULES DE TYPE PICK-UP A LA CONAC.**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA CONAC

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président de la Commission Nationale Anti-Corruption Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert (en procédure d'urgence) relatif à l'acquisition de cinq (05) véhicules de type pick-up double cabine pour le compte de la CONAC.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Marché comprennent la fourniture de cinq (05) véhicules de type pick-up double cabine ayant des caractéristiques techniques telles que décrites dans la pièce N°5 (spécifications techniques du DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de cent cinquante millions (150 000 000) FCFA toutes taxes comprises.

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert aux concessionnaires exerçant dans le domaine et installés au Cameroun.

5. Financement

L'acquisition des véhicules, objet du présent Avis d'Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement Public de la CONAC au titre des exercices 2019 et suivants, sur imputation budgétaire : ligne 94.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Siège de la CONAC sis au Palais des Congrès de Yaoundé, à la Structure Interne chargée de la Gestion Administrative des Marchés Publics, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Siège de la CONAC sis au Palais des Congrès de Yaoundé, à la Structure Interne chargée de la Gestion Administrative des Marchés Publics, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA dans le Compte N°3359880000189 domicilié à la BICEC et intitulé « compte spécial CAS-ARMP » représentant les frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies devra parvenir à la Structure Interne chargée de la Gestion Administrative des Marchés Publics de la CONAC, au plus tard le 01/10/ 2019 à 14 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°00001/AONO/PR/CONAC/CIPM/2019 DU 10/09/2019 RELATIF A L'ACQUISITION DE CINQ (05) VEHICULES
DE TYPE PICK-UP A LA CONAC
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

La livraison aura lieu au Siège de la CONAC sis au Palais des Congrès de Yaoundé. Le délai maximum de livraison est fixé à trente (30) jours, à compter de la notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère des Finances dont le montant est de trois millions (3 000 000) FCFA

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou par une compagnie d'assurances agréée par le Ministère des Finances, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 01/10/ 2019 à partir de 15 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CONAC, sis au Palais des Congrès de Yaoundé.

Les Soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou se font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une connaissance parfaite du dossier.

13. Critères d'évaluation

*. Les critères éliminatoires sont :

1. Absence de l'une des pièces du dossier administratif ou non-conformité de l'une d'elle après un délai de 48 heures ;
2. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. Absence de l'autorisation du fabricant ou de l'agrément de distribution délivré par le fabricant ;
4. Absence du certificat d'homologation ou du Procès-verbal de validation du prototype délivré par le Ministère du Transport ;
5. Absence du prospectus ou de la fiche technique détaillée de la fourniture proposée ;
6. Non satisfaction d'au moins six (6) des sept (7) critères essentiels ;
7. Modification ou refus d'acceptation du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
8. Non satisfaction de moins de 80% des spécifications techniques des véhicules. ;
9. Absence de caution de soumission.

*. Critères essentiels sont :

N°	Critères essentiels	Notation	
		OUI	NON
1	Présentation générale de l'offre		

2	Le service après-vente (Atelier, personnel et pièces de rechange)		
3	Les références du soumissionnaire (avoir réalisé au moins trois (03) marchés de véhicules au cours des trois (03) dernières années).		
4	Non-conformité de moins de 80% des spécifications techniques mineures		
5	Délai de livraison inférieur ou égal à 30 jours		
6	Garantie supérieur ou égale à 12 mois		
7	Les preuves d'acceptation des conditions du Marché (CCAP paraphé à chaque page et signé et cacheté à la dernière page.		

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera jugée conforme techniquement et évaluée la moins - disante.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au siège de la CONAC, à la Structure Interne chargée de la Gestion Administrative des Marchés de la CONAC.

YAOUNDE le 10 Septembre 2019

Le PRÉSIDENT

MASSI GAMS DIEUDONNE

COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°00002/AONO/PR/CONAC/CIPM/2019 DU 10/09/2019 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL
INFORMATIQUE POUR LE COMPTE DE LA CONAC.**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA CONAC

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président de la Commission Nationale Anti-Corruption Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert (en procédure d'urgence) relatif à l'acquisition du matériel informatique pour le compte de la CONAC.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Marché comprennent la fourniture du matériel informatique ayant des caractéristiques techniques telles que décrites dans la pièce N°5 (spécifications techniques du DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est soixante-dix millions (70 000 000) FCFA toutes taxes comprises.

4. Participation et origine

Le présent Avis d'Appel d'Offres est ouvert aux entreprises exerçant dans le domaine et installées au Cameroun.

5. Financement

L'acquisition des fournitures, objet du présent Avis d'Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement Public de la CONAC au titre des exercices 2019 et suivants, sur imputation budgétaire : ligne 94.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Siège de la CONAC sis au Palais des Congrès de Yaoundé, à la Structure Interne chargée de la Gestion Administrative des Marchés Publics, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Siège de la CONAC sis au Palais des Congrès de Yaoundé, à la Structure Interne chargée de la Gestion Administrative des Marchés Publics, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA dans le Compte N°3359880000189 domicilié à la BICEC et intitulé « compte spécial CAS-ARMP » représentant les frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies devra parvenir à la Structure Interne chargée de la Gestion Administrative des Marchés Publics de la CONAC, au plus tard le 02/10/2019 à 14 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS d'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° /AONO/PR/CONAC/CIPM/2019 DU 10/09/2019 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE
POUR LE COMPTE DE LA CONAC
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

La livraison aura lieu au Siège de la CONAC sis au Palais des Congrès de Yaoundé. Le délai maximum de livraison est fixé à trente (30) jours, à compter de la notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère des Finances dont le montant est d'un million quatre cent mille (1 400 000) FCFA.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou par une compagnie d'assurances agréée par le Ministère des Finances, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 02/10/2019 à partir de 15 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CONAC, sis au Palais des Congrès de Yaoundé.

Les Soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou se font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une connaissance parfaite du dossier.

13. Critères d'évaluation

*. Les critères éliminatoires sont :

1. l'absence de l'une des pièces du dossier administratif ou non-conformité de l'une d'elle après un délai de 48 heures ;
2. une fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. l'absence du prospectus ou de la fiche technique détaillée de la fourniture proposée ;
4. la modification ou refus d'acceptation du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
5. la non satisfaction de moins de 80% des spécifications techniques du matériel commandé ;
6. l'absence de caution de soumission.

*. Les critères essentiels sont :

1. la présentation générale des dossiers (reliure, pagination, pièces dans l'ordre) ;
2. les références du Soumissionnaire dans des prestations similaires (avoir effectué au moins deux Marchés d'au moins vingt millions (20 000 000) au cours des deux derniers exercices) assorties des justificatifs ;
3. les délais de livraison.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera jugée conforme techniquement et évaluée la moins - disante.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au siège de la CONAC, à la Structure Interne chargée de la Gestion Administrative des Marchés de la CONAC.

YAOUNDE le 10 Septembre 2019

Le PRÉSIDENT

MASSI GAMS DIEUDONNE

COMMUNE DE DIBOMBARI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/CD/CIPM/2019 DU 02/09/2019 RELATIF À LA MISE EN PLACE D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE AUTONOME ET FOURNITURE DE L'ENERGIE SECOURS A L'HÔTEL DE VILLE DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Dibombari, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Mairie de Dibombari, un Appel d'Offres National Ouvert pour la mise en place d'un réseau d'adduction d'eau potable autonome et fourniture de l'énergie de secours à l'hôtel de ville de la Commune de Dibombari, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent

- Travaux préparatoires / préliminaires
- Terrassements
- Maçonnerie
- Pose des canalisations
- Construction d'un forage de relais
- Construction d'une structure en béton armé
- Fourniture et pose d'un cubitainer
- Fourniture et installation du groupe électrogène
- Câblage du groupe électrogène au réseau du bâtiment

3. Cout Prévisionnel

Le Coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 29 937 783 (vingt-neuf million neuf cent trente-sept mille sept cent quatre-vingt-trois) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais spécialisée dans le domaine des travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le FEICOM / COMMUNE DE DIBOMBARI Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain de la Commune de Dibombari, (Tél : 675 454 531)

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél : 675 45 45 31), sur présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune de Dibombari d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) francs CFA au titre des frais d'achat du dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprise désireuses de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Secrétariat du Maire de la Commune de Dibombari, au plus tard le **25/09/2019 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018 / AONO/CD/CIPM/2019 DU 02/09/2019 RELATIF À LA
MISE EN PLACE D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE AUTONOME ET FOURNITURE DE
L'ENERGIE SECOURS A L'HÔTEL DE VILLE DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI, EN PROCEDURE
D'URGENCE
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Trois (03) mois. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, caution dont le montant est de cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent cinquante-six (598 756) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétant, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence d'une des pièces du DAO entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **25/09/2019 à 12 heures** précises dans la salle de délibération de la Commune de Dibombari en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier,

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- La non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- Non satisfaction, au moins, de vingt-trois (23) critères essentiels sur trente-deux (32) ;
- Offre financière incomplète ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur les rubriques:

N°	CRITÈRES D'ÉVALUATION	APPRÉCIATION
1	Présentation	/3
2	Le personnel d'encadrement de l'entreprise	/08
3	Moyen matériel de chantier à mobiliser	/05
4	Méthodologie d'exécution	/12
	Références et capacité de préfinancement de l'entreprise	/04

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain de la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél : 675 454 531).

DIBOMBARI le 2 Septembre 2019

Le MAIRE

NGUIME EKOLLO Frédéric

COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0003
/AONO/PR/CONAC/CIPM/2019 DU 10/09/2019 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE
REPROGRAPHIE POUR LE COMPTE DE LA CONAC**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA CONAC

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président de la Commission Nationale Anti-Corruption Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert (en procédure d'urgence) relatif à l'acquisition du matériel de reprographie pour le compte de la CONAC.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Marché comprennent la fourniture du mobilier de bureau ayant des caractéristiques techniques telles que décrites dans la pièce N°5 (spécifications techniques du DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est cent vingt-quatre millions (124 000 000) FCFA toutes taxes comprises.

4. Participation et origine

Le présent Avis d'Appel d'Offres est ouvert aux entreprises exerçant dans le domaine et installées au Cameroun.

5. Financement

L'acquisition des fournitures, objet du présent Avis d'Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement Public de la CONAC au titre des exercices 2019 et suivants, sur imputation budgétaire : ligne 94.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Siège de la CONAC sis au Palais des Congrès de Yaoundé, à la Structure Interne chargée de la Gestion Administrative des Marchés Publics, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Siège de la CONAC sis au Palais des Congrès de Yaoundé, à la Structure Interne chargée de la Gestion Administrative des Marchés Publics, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA dans le Compte N°3359880000189 domicilié à la BICEC et intitulé « compte spécial CAS-ARMP » représentant les frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies devra parvenir à la Structure Interne chargée de la Gestion Administrative des Marchés Publics de la CONAC, au plus tard le 02/10/ 2019 à 14 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

*AVIS d'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°0003/AONO/PR/CONAC/CIPM/2019 DU 10/09/2019 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE
REPROGRAPHIE POUR LE COMPTE DE LA CONAC
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

La livraison aura lieu au Siège de la CONAC sis au Palais des Congrès de Yaoundé. Le délai maximum de livraison est fixé à trente (30) jours, à compter de la notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère des Finances dont le montant est de deux millions quatre cent quatre-vingt mille (2 480 000) FCFA.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou par une compagnie d'assurances agréée par le Ministère des Finances, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 02/10/2019 à partir de 15 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CONAC, sis au Palais des Congrès de Yaoundé. Les Soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou se font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une connaissance parfaite du dossier.

13. Critères d'évaluation

*. Les critères éliminatoires sont :

1. l'absence de l'une des pièces du dossier administratif ou non-conformité de l'une d'elle après un délai de 48 heures ;
2. une fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. l'absence du prospectus ou de la fiche technique détaillée de la fourniture proposée ;
4. la modification ou refus d'acceptation du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
5. la non satisfaction de moins de 80% des spécifications techniques du matériel commandé ;
6. l'absence de caution de soumission.

*. Les critères essentiels sont :

1. la présentation générale des dossiers (reliure, pagination, pièces dans l'ordre) ;
2. les références du Soumissionnaire dans des prestations similaires (avoir effectué au moins deux Marchés d'au moins trente millions (30 000 000) au cours des deux dernières années) assorties des justificatifs ;
3. les délais de livraison.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera jugée conforme techniquement et évaluée la moins - disante.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au siège de la CONAC, à la Structure Interne chargée de la Gestion Administrative des Marchés de la CONAC.

YAOUNDE le 10 Septembre 2019

Le PRÉSIDENT

MASSI GAMS DIEUDONNE

COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°0004/AONO/PR/CONAC/CIPM/2019 DU 10/09/2019 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE
BUREAU POUR LE COMPTE DE LA CONAC**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA CONAC

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président de la Commission Nationale Anti-Corruption Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert (en procédure d'urgence) relatif à l'acquisition du matériel de bureau pour le compte de la CONAC.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Marché comprennent la fourniture du matériel de bureau ayant des caractéristiques techniques telles que décrites dans la pièce N°5 (spécifications techniques du DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est cinquante millions (50 000 000) FCFA toutes taxes comprises.

4. Participation et origine

Le présent Avis d'Appel d'Offres est ouvert aux entreprises exerçant dans le domaine et installées au Cameroun.

5. Financement

L'acquisition des fournitures, objet du présent Avis d'Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement Public de la CONAC au titre des exercices 2019 et suivants, sur imputation budgétaire : ligne 94.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Siège de la CONAC sis au Palais des Congrès de Yaoundé, à la Structure Interne chargée de la Gestion Administrative des Marchés Publics, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Siège de la CONAC sis au Palais des Congrès de Yaoundé, à la Structure Interne chargée de la Gestion Administrative des Marchés Publics, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA dans le Compte N°3359880000189 domicilié à la BICEC et intitulé « compte spécial CAS-ARMP » représentant les frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies devra parvenir à la Structure Interne chargée de la Gestion Administrative des Marchés Publics de la CONAC, au plus tard le 03/10 2019 à 14 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

*AVIS d'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 00004/AONO/PR/CONAC/CIPM/2019 DU 10/09/2019 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL POUR LE
COMPTE DE LA CONAC.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

La livraison aura lieu au Siège de la CONAC sis au Palais des Congrès de Yaoundé. Le délai maximum de livraison est fixé à trente (30) jours, à compter de la notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère des Finances dont le montant est d'un million (1 000 000) FCFA.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou par une compagnie d'assurances agréée par le Ministère des Finances, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 03/10 2019 à partir de 15 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CONAC, sis au Palais des Congrès de Yaoundé.

Les Soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou se font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une connaissance parfaite du dossier.

13. Critères d'évaluation

*. Les critères éliminatoires sont :

1. l'absence de l'une des pièces du dossier administratif ou non-conformité de l'une d'elle après un délai de 48 heures ;
2. une fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. l'absence du prospectus ou de la fiche technique détaillée de la fourniture proposée ;
4. la modification ou refus d'acceptation du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
5. la non satisfaction de moins de 80% des spécifications techniques du matériel commandé ;
6. l'absence de caution de soumission.

*. Les critères essentiels sont :

1. la présentation générale des dossiers (reliure, pagination, pièces dans l'ordre) ;
2. les références du Soumissionnaire dans des prestations similaires (avoir effectué au moins deux Marchés d'au moins dix millions (10 000 000) au cours des deux dernières années) assorties des justificatifs ;
3. les délais de livraison.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera jugée conforme techniquement et évaluée la moins - disante.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au siège de la CONAC, à la Structure Interne chargée de la Gestion Administrative des Marchés de la CONAC.

YAOUNDE le 10 Septembre 2019

Le PRÉSIDENT

MASSI GAMS DIEUDONNE

COMMISSION NATIONALE ANTI-CORRUPTION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°00005/AONO/PR/CONAC/CIPM/2019 DU 10/09/2019 RELATIF A L'ACQUISITION DU MOBILIER DE
BUREAU POUR LE COMPTE DE LA CONAC.**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA CONAC

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président de la Commission Nationale Anti-Corruption Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert (en procédure d'urgence) relatif à l'acquisition du mobilier de bureau pour le compte de la CONAC.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Marché comprennent la fourniture du mobilier de bureau ayant des caractéristiques techniques telles que décrites dans la pièce N°5 (spécifications techniques du DAO).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est soixante-seize millions (76 000 000) FCFA toutes taxes comprises.

4. Participation et origine

Le présent Avis d'Appel d'Offres est ouvert aux entreprises exerçant dans le domaine et installées au Cameroun.

5. Financement

L'acquisition des fournitures, objet du présent Avis d'Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement Public de la CONAC au titre des exercices 2019 et suivants, sur imputation budgétaire : ligne 94.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Siège de la CONAC sis au Palais des Congrès de Yaoundé, à la Structure Interne chargée de la Gestion Administrative des Marchés Publics, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Siège de la CONAC sis au Palais des Congrès de Yaoundé, à la Structure Interne chargée de la Gestion Administrative des Marchés Publics, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA dans le Compte N°3359880000189 domicilié à la BICEC et intitulé « compte spécial CAS-ARMP » représentant les frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies devra parvenir à la Structure Interne chargée de la Gestion Administrative des Marchés Publics de la CONAC, au plus tard le 03/10/ 2019 à 14 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°00005 /AONO/PR/CONAC/CIPM/2019 DU 10/09/2019 RELATIF A L'ACQUISITION DU MOBILIER POUR LE
COMPTE DE LA CONAC
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

La livraison aura lieu au Siège de la CONAC sis au Palais des Congrès de Yaoundé. Le délai maximum de livraison est fixé à trente (30) jours, à compter de la notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère des Finances dont le montant est d'un million cinq cent vingt mille (1 520 000) FCFA.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou par une compagnie d'assurances agréée par le Ministère des Finances, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 03/10/2019 à partir de 15 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CONAC, sis au Palais des Congrès de Yaoundé.

Les Soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou se font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une connaissance parfaite du dossier.

13. Critères d'évaluation

*. Les critères éliminatoires sont :

1. l'absence de l'une des pièces du dossier administratif ou non-conformité de l'une d'elle après un délai de 48 heures ;
2. une fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. l'absence du prospectus ou de la fiche technique détaillée de la fourniture proposée ;
4. la modification ou refus d'acceptation du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
5. la non satisfaction de moins de 80% des spécifications techniques du matériel commandé ;
6. l'absence de caution de soumission.

*. Les critères essentiels sont :

1. la présentation générale des dossiers (reliure, pagination, pièces dans l'ordre) ;
2. les références du Soumissionnaire dans des prestations similaires (avoir effectué au moins deux Marchés d'au moins dix millions (10 000 000) au cours des deux dernières années) assorties des justificatifs ;
3. les délais de livraison.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera jugée conforme techniquement et évaluée la moins - disante.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, au siège de la CONAC, à la Structure Interne chargée de la Gestion Administrative des Marchés de la CONAC.

YAOUNDE le 10 Septembre 2019

Le PRÉSIDENT

MASSI GAMS DIEUDONNE

OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT PASSÉ PAR LA PROCÉDURE D'URGENCE
N°17/AONO/OBC/CIPM/2019 POUR LA FOURNITURE DE 03 VÉHICULES TOUT TERRAIN À L'OFFICE DU
BACCALAURÉAT DU CAMEROUN.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du renforcement du parc automobile de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, le Directeur de l'Office du Baccalauréat du Cameroun lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture de 03 véhicules tout terrain à l'Office du Baccalauréat du Cameroun.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché sont présentées en trois (03) lots de fournitures répartis ainsi qu'il suit :

- 1) 01 véhicule de fonction pour la Présidente du Conseil de Direction de l'Office du Baccalauréat du Cameroun (**lot n°01**) ;
- 2) 01 véhicule de fonction pour le Directeur de l'Office du Baccalauréat du Cameroun (**lot n°02**) ;
- 3) 01 véhicule de service pour le fonctionnement courant de l'Office du Baccalauréat du Cameroun (**lot n°03**).

Tout concessionnaire exerçant en République du Cameroun peut soumissionner pour le matériel concerné.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations concernées, consigné dans le budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun au titre de l'exercice 2019, est de 90 000 000 (Quatre vingt dix millions) de francs CFA Toutes Taxes Comprises soit :

- Lot n°1 = 24 045 000 FCFA
- Lot n°2 = 40 500 000 FCFA
- Lot n° 3 = 25 455 000 FCFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires automobiles exerçant en République du Cameroun.

5. Financement

Les fournitures, objet du présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, sont financées par le Budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, exercice 2019.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à l'Office du Baccalauréat du Cameroun, Service des Affaires Financières et du Matériel, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement de la somme de 50 000 (Cinquante mille) francs CFA non remboursable, effectué dans le « Compte Spécial CAS-ARMP » n°335988 ouvert à la BICEC.

7. Remises des offres

Les propositions rédigées en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont un original et six (6) copies, marqués comme tels, doivent être déposés sous pli fermé à l'Office du Baccalauréat du Cameroun au plus tard **le 03 octobre 2019 à 12 heures, heure locale et devront porter la mention :**

« Appel d'offres national ouvert passé par la procédure d'urgence n°17/AONO/OBC/CIPM/2019 pour la fourniture de 03 véhicules tout terrain à l'Office du Baccalauréat du Cameroun. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison est 15 (quinze) jours maximum à compter de la date de notification du marché ou de la lettre-commande. La livraison se fera à l'Office du Baccalauréat du Cameroun, sis à MVAN-YAOUNDE.

9. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées d'une garantie de soumission strictement conforme au modèle du Dossier d'Appel d'Offres d'un montant de :

- 480 900 (Quatre cent quatre vingt mille neuf cents) francs CFA pour le lot n° 01 ;
- 810 000 (Huit cent dix mille) francs CFA pour le lot n°02 et ;
- 509 100 (Cinq cent neuf mille cents) francs CFA pour le lot n°03, émanant d'un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances.

La caution sera valable cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.

La non conformité d'une caution entraînera le rejet automatique de la soumission correspondante.

10. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devront sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes datant de moins de 3 (trois) mois. La validité de ces pièces doit courir jusqu'au jour du dépouillement des offres sauf dispositions légales ou réglementaires contraires.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée à l'Office du Baccalauréat du Cameroun **le 03 octobre 2019 à 13 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés avec la présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Toute offre non produite en 07 (sept) exemplaires et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation

Critères techniques d'évaluation

L'évaluation technique des offres se fera suivant le système de notation de mode binaire (oui ou non).

N° d'ordre	Critères techniques d'évaluation des offres	Report d'évaluation	
		Oui	Non
01	Le chiffre d'affaires cumulé des 3 dernières années supérieur ou égal à 100 millions de francs CFA		
02	L'attestation de capacité de préfinancement par une banque agréée par le MINFI d'un montant ? 50 000 000 de francs CFA		
03	La qualité et l'expérience du personnel des cinq premiers responsables techniques de la structure (appuyées par les CV signés du Chef de la structure)		
04	La qualité du matériel (conformité avec les spécifications techniques du D.A.O)		
05 *	Le service après vente, : a) Disponibilité et capacité d'intervention en cas de panne pendant la période de garantie ; b) Disponibilité des pièces de rechange (indication du magasin de stockage).		
06	Le certificat d'origine du véhicule		
07	Les références des prestations antérieures similaires ?3		
08	Le délai de livraison inférieur ou égal à 15 jours		
09	Absence de prospectus et/ou fiches techniques décrivant toutes les caractéristiques de la fourniture proposée		
10	Absence du certificat de conformité ou du PV de validation du prototype du véhicule délivré par le Ministre du Transport		
TOTAL			

* L'évaluation favorable doit satisfaire aux points a et b

– Critères éliminatoires des offres

- Absence d'agrément ou d'autorisation du fabricant (si exigé dans le DAO) ;
- Absence de caution de soumission dans le dossier administratif ;
- Dossier administratif incomplet ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Note des critères techniques d'évaluation inférieure à 80% de points ;
- Délai de livraison supérieur à quinze jours.

La non obtention d'au moins 80% de « oui » entraîne l'élimination de l'offre pour insuffisance technique. L'offre financière la moins disante sera retenue suite à une évaluation administrative et technique satisfaisante. S'agissant de l'évaluation financière, une sous-commission d'analyse procédera aux vérifications suivantes :

- Le report en chiffres et en lettres ;
- La présentation des prix en hors taxes et en toutes taxes comprises ;
- Le classement des offres financières.

N.B : Chaque lot requiert ses caractéristiques techniques majeures correspondantes suivant les spécifications



techniques du matériel concerné.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date fixée pour la réception des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'Office du Baccalauréat du Cameroun (Service des Affaires Financières et du Matériel) Tél : (237) 222 30 55 66/222 30 32 80
Fax : (237) 222 30 55 67, Email : officebaccam@obc.cm

YAOUNDE le 12 Septembre 2019

Le *DIRECTEUR*

MINKOULOU ETIENNE ROGER

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000252 AONO/MINEE/CIPM/19 DU 11 SEPTEMBRE 2019 POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX ADDUCTIONS D'EAU POTABLE RESPECTIVEMENT DANS LES CENTRES MÉDICAUX DE ST FRANÇOIS DE KRIBI LIEU-DIT BOSSIGUI, COMMUNE DE KRIBI 2 ET DE ST JOSEPH DE CAMPO, COMMUNE DE CAMPO, DÉPARTEMENT DE L'OCÉAN, RÉGION DU SUD.

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Compte d'Affectation Spécial (CAS)** du MINEE, le Ministre de l'Eau et de l'Énergie lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction de deux adductions d'eau potable respectivement dans les Centres Médicaux de St François de Kribi lieu-dit Bossigui, Commune de Kribi 2 et de St Joseph de Campo, Commune de Campo, Département de l'Océan, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

1-Adduction d'eau potable du centre médical St Joseph de Campo

- Réalisation des études géophysiques;
- Construction d'un (01) forage de 1.5 m3 de débit minimum ;
- L'installation d'une (01) pompe électrique immergée pour le refoulement d'une hauteur manométrique minimale de 100 m et un débit de 1m3/h ;
- La construction d'un château réservoir en béton armé de 10 m3 de volume utile, et d'une hauteur de 10 m sous radier ;
- Construction d'un réseau de distribution de 300 m de long ;
- La pose de dix (10) branchements particuliers et la construction de deux (02) bornes fontaines pour alimenter les populations avoisinantes ;
- La réalisation des analyses physico-chimiques et bactériologiques de l'eau.

2-Adduction d'eau potable du centre médical St François de Kribi lieu-dit Bossigui,

- Réalisation des études géophysiques;
- Construction de deux (02) forages de 1.5 m3 de débit minimum ;
- L'installation de deux (02) pompes électriques immergées pour le refoulement d'une hauteur manométrique minimale de 100 m et un débit de 1 m3/h ;
- La construction d'un château réservoir en béton armé de 15 m3 de volume utile, et d'une hauteur de 10 m sous radier ;
- La Construction d'un réseau de distribution de 500 m;
- La pose de vingt-cinq (25) branchements particuliers et la construction de deux (02) bornes fontaines sur le mur extérieur de l'hôpital pour alimenter les populations avoisinantes ;
- La réalisation des analyses physico-chimiques et bactériologiques de l'eau

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de quarante-vingt-quatre millions cinq cent mille (**84 500 000**) francs CFA TTC

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'offres, se feront en un (01) lot :

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Compte d'Affectation Spécial (CAS) 2019 du MINEE.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance/Service des Marchés Publics du MINEE Tel (237) 22 23 00 13, Fax (237) 22 22 61 77.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du MINEE, Tel (237) 22 23 00 13, Fax 237 22 22 61 77 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA** payables au Trésor Public.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés du MINEE, au plus tard le . 04 OCTOBRE 2019. à 14 heures, et devront porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00252/AONO/MINEE/CIPM/19 POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX ADDUCTIONS D'EAU POTABLE RESPECTIVEMENT DANS LES CENTRES MEDICAUX DE ST FRANÇOIS DE KRIBI LIEU-DIT BOSSIGUI, COMMUNE DE KRIBI 2 ET DE ST JOSEPH DE CAMPO, COMMUNE DE CAMPO, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une valeur d'un **million six cent quatre-vingt-dix mille (1 690 000) francs CFA.**(Conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de première ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet des offres, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le Ministre en charge des finances ou du non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un temps. L'ouverture de l'offre administrative, de l'offre technique et de l'offre financière. Elle aura lieu dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEE le 04 OCTOBRE 2019 à **15heures** le même jour, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

- a) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures ;
- b) Absence de la caution de soumission;
- c) fausse déclaration, pièces falsifiées ;
- d) note technique inférieure à 70% de oui;
- e) capacité financière inférieure à 20% du montant de la soumission;
- f) Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon et de non défaillance dans l'exécution d'un Marché antérieur au cours des trois dernières années

b. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) Le chiffre d'affaires sur bilan pour les trois dernières années supérieur ou égal à 30 000 000 FCFA;
- b) Références de l'entreprise ;
- c) Matériel de chantier à mobiliser ;
- d) Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- e) Proposition technique ;

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non).

Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70% de oui seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Ministre de l'Eau et de l'Énergie attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date originelle de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix jours(90) jours à partir de la date originelle de remise des offres.

YAOUNDE le 11 Septembre 2019

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONR/FODECC/CSPM-FODECC/2019 DU 11 SEPTEMBRE 2019 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN
CABINET COMPTABLE POUR L'ASSISTANCE COMPTABLE ET LA PRODUCTION DES ETATS
FINANCIERS DES EXERCICES 2020, 2021 ET 2022 AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES
CACAO ET CAFEFINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU FONDS DE DEVELOPPEMENT
DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC) EXERCICES 2019 ET SUIVANTS.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Administrateur du Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC) lance un Appel d'Offres National Restreint en vue du recrutement d'un cabinet comptable pour l'assistance comptable et la production des états financiers des exercices 2020, 2021 et 2022 au Fonds de Développement des filières Cacao et Café.
Le présent Appel d'Offres fait suite à l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt **N°006/ASMI/FODECC/2019 du 31 juillet 2019** publié dans le Journal des Marchés (JDM) N° 1859 du **01er août 2019**.

2. Consistance des prestations

Elles comprennent notamment :

Tranche Ferme : Appui aux travaux comptables de l'exercice 2020 ;
Production des Etats Financiers de l'exercice 2020.

Première Tranche conditionnelle : Appui aux travaux comptables de l'exercice 2021 ;
Production des Etats Financiers de l'exercice 2021.

Deuxième Tranche conditionnelle : Appui aux travaux comptables de l'exercice 2022 ;
Production des Etats Financiers de l'exercice 2022.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des Etudes préalables est de Francs CFA quarante cinq millions (45 000 000).

Tranche ferme Exercice 2020 : 15 000 000 (quinze millions) de Francs CFA ;

Première Tranche conditionnelle Exercice 2021 : 15 000 000 (quinze millions) de Francs CFA ;

Deuxième Tranche conditionnelle Exercice 2022 : 15 000 000 (quinze millions) de Francs CFA ;

4. Allotissement

Les prestations sont en un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats inscrits sur la liste ci-après :

N°	SOUSSIONNAIRE	Téléphone
1	CABINET LE GRAND CONSEIL	699 87 65 02
2	MOORE STEPHENS et LEAS CONSULTANTS International	242 00 75 85 / 670 59 48 10

3	DELOITTE	233 42 55 59 / 233 43 64 36
---	----------	-----------------------------

Le Maître d'Ouvrage adressera les lettres d'invitation à soumissionner aux Cabinets pré qualifiés. Les groupements entre les Cabinets pré qualifiés ne sont pas autorisés.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le budget du FODECC des exercices 2019, et suivants imputation : **114 00 32 612053**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II Bastos-Yaoundé, 2^{ième} étage, téléphone 222 21 88 24, E-mail : contact@fodecc.cm, dès la publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu ou retiré au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II Bastos-Yaoundé, 2^{ième} étage, téléphone 222 21 88 24 dès la publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **Francs CFA 70 000 (soixante dix mille)** au « Compte Spécial de CAS- ARMP » ouvert à la BICEC sous le n° 33598800001 – 89.

9. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais et présentées en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (6) copies, devront parvenir sous pli fermé au secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II Golf-Yaoundé , 2^{ième} étage, téléphone 222 21 88 24, E-mail : contact@fodecc.cm, au plus tard le **07 octobre 2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONR/FODECC/CSPM-FODECC/2019 DU 11 SEPTEMBRE 2019 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN
CABINET COMPTABLE POUR L'ASSISTANCE COMPTABLE ET LA PRODUCTION DES ETATS FINANCIERS DES
EXERCICES 2020, 2021 ET 2022 AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

10. Delai de Livraison

La durée maximale pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offre est de douze (12) mois pour chaque tranche, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation. Cette estimation prend en compte le temps nécessaire pour la production des rapports.

11. Cautionnement Provisoire

Une caution de soumission d'un montant de Francs CFA neuf cent mille (900 000) devra être produite et délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministre en charge des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des Dossiers Administratifs et des Offres techniques interviendra dans un premier temps. Elle sera suivie dans un second temps de l'ouverture des Offres Financières des soumissionnaires.

Seuls peuvent y assister, les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des Dossiers Administratifs et des Offres Techniques aura lieu le **07 octobre 2019 à 15 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du FODECC dans la salle de conférence de l'immeuble Siège du FODECC, sise au Boulevard Jean Paul II Golf-Yaoundé ,

Celle des Offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100 et satisfait à tous les critères éliminatoires.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier administratif après un délai de 48 heures accordé par la CSPM ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclarations ou pièces falsifiées ;
- Profil du Superviseur Général non conforme ;
- La non inscription du Cabinet ou du Superviseur général à l'ONECCA pour l'exercice en cours ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Présence des informations financières dans les Pièces administratives ou l'Offre technique ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un Marché au cours des trois (03) dernières années et/ou ne figurant pas dans la liste des entreprises ayant abandonnées un marché, publiée par le MINMAP.

2 Critères Essentiels :

L'évaluation de l'Offre Technique portera sur les critères essentiels résumés ci-après :

N°	Critères	Notation (points)
1	Présentation de l'Offre (pièces dans l'ordre et intercalaires couleur)	03
2	Expérience et références du Cabinet dans les missions similaires	30
3	Organisation de la méthodologie	20
4	Moyens logistiques, techniques et matériels	07
5	Qualification et compétences du personnel clé pour la mission	40
TOTAL POINTS		100

Méthode de sélection du Cabinet ou du Bureau d'Etudes :

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'Offre aura été évaluée la mieux disante et satisfait à tous les critères éliminatoires.

Le score financier se calculera selon la formule suivante :

$$SF = 100 \times Fm/F,$$

SF étant le score financier,

FM la proposition financière la moins disante et

F le montant de la proposition considérée.

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

$$T=0,80 \text{ et } F= 0,20$$

La note globale est : $0,80 \times St + 0,20 \times Sf$.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II Bastos-Yaoundé, 2^{ième} étage, téléphone 222 21 88 24.

Dénonciation et Corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 11 Septembre 2019

Le ADMINISTRATEUR

NENGUE SAMUEL DONATIEN

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000249/AONO/MINEE/CIPM/2019 DU 10 SEPTEMBRE 2019 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VEHICULES 4x4 PICK-UP DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE L'UNITE OPERATIONNELLE DE LA CELLULE D'APPUI A LA MAITRISE D'OUVRAGE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BINI A WARAK(EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Bini à Warak relevant de l'Unité Opérationnelle de la Cellule d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage, un Appel d'Offres National ouvert (en procédure d'urgence) est lancé pour l'acquisition de deux (02) véhicules 4x4 pick-up double cabine.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, comprennent l'acquisition de deux (02) véhicules 4x4 pick-up double cabine.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la fourniture, objet du présent Appel d'Offres, s'élève à cinquante millions (50 000 000) F CFA.

4. Allotissement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres, consiste à la fourniture de deux (02) véhicules 4x4 pick up double cabine.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute entreprise de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2019, du **MINEE**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, au Ministère de l'Eau et de l'Energie, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1, porte T03 12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 22 61 83, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1, porte T03 12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 22 61 83, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) F.CFA**. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète (B.P. ; téléphone, fax, ...).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1, porte T03 12 du Ministère de l'Eau et de l'Energie BP 70 Yaoundé, Tél : 222 22 61 83, au plus tard **le 03 Octobre 2019 à 14 heures, heure locale** et devra la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000249/AONO/MINEE/CIPM/2019 du 10 septembre 2019
POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VEHICULES 4x4 PICK-UP DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE
L'UNITE OPERATIONNELLE DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE BINI A WARAK
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'ouvrage est **d'un (01) mois** au garage administratif.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par un établissement bancaire et organismes financiers autorisés à émettre de cautions dans le cadre des marchés publics et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13). Le montant de caution est de un million (1000 000) de francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission. Cette caution doit être délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier, autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics.

Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en seul temps,

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu **le 03 Octobre 2019 à 15 heures**, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du MINEE sise à l'Immeuble abritant les services du MINEE au Quartier Omnisport Rue Foe après l'école primaire Japonaise en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a- Absence d'une pièce du dossier administratif dans un délai de 48 heures ;
- b- Absence de la caution de soumission ;
- c- Non-respect d'au moins 4/5 des critères essentiels ;
- d- Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
- e- non-respect des critères techniques :
 - nombre de place assise;
 - puissance maximale;
 - cylindrée ;
 - Airbags;
 - ABS;

Critères essentiels

Pick-up

1. Conformité aux spécifications techniques 56/65 de oui
2. références similaires du soumissionnaire 1/1 de oui
3. Service après-vente et disponibilité des pièces de rechanges 1/1 de oui
4. Délai de garantie un (1) an 1/1 de oui
5. Délai de livraison
6. Absence du délai de livraison précisé dans la lettre de soumission 1/1 de oui

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et évalué la **moins-disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Ils peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Eau et de l'Energie, Service des Marchés Publics du MINEE, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 22 61 83, 3ème étage de la TOUR porte 03T12, Immeuble Ministériel N°1 ou à l'Unité Opérationnelle de la Cellule d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Bini à Warak.

YAOUNDE le 10 Septembre 2019

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000251/AONO/MINEE/CIPM/2019 DU 11 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL DE GÉO LOCALISATION NÉCESSAIRE POUR LA PHASE DIAGNOSTIQUE EN PRÉLUDE À L'ÉLABORATION DU PLAN DIRECTEUR DE PRODUCTION, TRANSPORT ET DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
53 32 421 01 330002 2045

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2019, le Ministre de l'Eau et de l'Energie lance un Appel d'offres National Ouvert pour la fourniture des appareils GPS nécessaire pour la phase diagnostique en prélude à l'élaboration du Plan Directeur de Production, Transport et Distribution de l'électricité dans son Département Ministériel.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent Marché comprend l'acquisition des appareils GPS pour la géolocalisation et le géo-référencement des données à collecter.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel, objet du présent appel d'offres, est de 100 000 000 FCFA (cent millions de Francs CFA).

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres se feront en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans les fournitures des équipements ou matériels de géolocalisation et géo référencement.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Eau et de l'Énergie, exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire **53 32 421 01 330002 2045**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°03T12 ; BP 70 Yaoundé, Tél. : 222 230013 dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N° 03T12 BP 70 Yaoundé, Tél. : 222 230013 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°03T12 du Ministère de l'Eau et de l'Energie B.P : 70 Yaoundé, Tél. : 222 230013., au plus tard **le 03 octobre 2019 à 14 heures précises, heure locale** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000251/AONO/MINEE/CIPM/2019 DU 11 septembre 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE GEO LOCALISATION NECESSAIRE POUR LA PHASE DIAGNOSTIQUE EN PRELUDE A L'ELABORATION DU PLAN DIRECTEUR DE PRODUCTION, TRANSPORT ET DISTRIBUTION DE L'ELECTRICITE. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

« AN'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de 45 jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce 13). Le montant de la caution est de **deux millions (2 000 000) Francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire conforme au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires peuvent être acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO et valable pendant 30 jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

Le non- du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offres sans aucun recours.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO et valable pendant 30 jours au-delà de la date originelle de validité des offres, d'un montant de deux millions (**2 000 000**) Francs CFA.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se passera en un temps et aura lieu **le 03 octobre 2019 à 15 heures précises** dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à Yaoundé Omnisport Rue Foé.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de (48h) ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Note technique inférieure à 5 sur les 7 des critères essentiels;
- Présence d'une fausse pièce ou des fausses déclarations;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des prestations antérieures ;
- Conformité aux spécifications techniques du matériel commandé ;
- Engagement sur l'honneur à autofinancer le marché.

Critères essentiels

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 5/7 de oui seront admises à l'analyse financière.

- 1- présentation générale de l'offre ;
- 2- références dans les fournitures similaires ;
- 3- Chiffres d'affaires cumulées des deux dernières années ? 50 millions ;
- 4- Service Après-Vente(SAV) ;
- 5- Garantie de 6 mois ;
- 6- Délais de livraison ;
- 7- CCAP paraphé et signé.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et a été évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires générales Services des Marchés Publics au Ministère de l'Eau et de l'Energie, sis à l'Immeuble ministériel n°1, 3^{ème} étage porte 03T12, tél 222 226183.

YAOUNDE le 11 Septembre 2019

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CFC/CIPM/2019 DU 09 SEPTEMBRE 2019
POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE D'UNE PLATEFORME DE MONITORING DES RESEAUX
INFORMATIQUES DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT
DU CFC, EXERCICE 2019 LIGNE BUDGETAIRE : HONORAIRES.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Afin de doter le Crédit Foncier du Cameroun (CFC) d'une plateforme de monitoring de son infrastructure réseau, le Directeur Général du CFC (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres pour le recrutement d'un cabinet de consultants en vue de la fourniture et la mise en service de ladite plateforme.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert visent à doter le CFC d'une plateforme de monitoring et de supervision de l'exploitation de son infrastructure réseau afin d'optimiser :

- L'administration du réseau informatique et d'interconnexion sur l'ensemble des onze (11) sites de l'entreprise ;
- Le recueil, l'analyse et la sauvegarde des données de surveillance et d'authentification;
- L'anticipation sur les pannes et problèmes du réseau informatique;
- La supervision du fonctionnement et de la disponibilité des différents équipements réseaux via une vue globale et précise;
- La production du reporting sur l'activité de supervision des réseaux

Ces prestations sont détaillées dans les termes de références visés à la pièce N°5 du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations tel qu'il ressort des études préalables est de **vingt deux millions sept cent mille (22 700 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Les prestations objet de l'Appel d'Offres sont regroupées en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National Ouvert est ouverte à tout cabinet de consultants ayant son siège social au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans des prestations similaires.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement du CFC de l'exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à l'adresse ci-après :

**« Direction des Affaires Générales du CFC, Sous-Direction du Patrimoine et des Archives,
Service du Patrimoine sis au 2^e étage de l'immeuble siège du CFC, porte 202,
BP 1531 Yaoundé, Téléphone : 222 23 52 15 – Télécopie : 222 23 52 21 »**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au CFC (voir adresse ci-dessus) dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **rente mille (30 000) francs CFA** sur le compte intitulé « Compte Spécial CAS-ARMP » ouvert à la banque BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Patrimoine et des Archives, sise au 2^e étage porte 202 de l'Immeuble siège du Crédit Foncier du Cameroun Tél. : 222 23 02 37 / 222 23 52 17, Fax : 222 23 52 21, **au plus tard le 02 octobre 2019 à 10 heures**, heure locale. Les offres seront déposées contre récépissé et devront porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CFC/CIPM/2019 DU 09 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE D'UNE PLATEFORME DE MONITORING DES RESEAUX INFORMATIQUES DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

NB : A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA** établi par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, valable jusqu'au trentième (30^e) jour inclus au-delà du délai de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont la caution de soumission, doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques sera effectuée le **02 octobre 2019 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) du Crédit Foncier du Cameroun siégeant dans la salle de réunion du 5^{ème} étage, porte 502 de l'Immeuble siège du CFC.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent y assister.

L'ouverture des offres financières se fera ultérieurement et concernera exclusivement les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise à l'issue de l'évaluation technique.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

N°	CRITERES	OUI	NON
1	Offre incomplète au regard des prescriptions du RPAO (Critère de recevabilité)		
2	Dossier administratif incomplet ou non-conformité d'au moins une des pièces administratives		
3	Pièces falsifiées ou fausses déclarations		
4	Présence d'éléments financiers dans le dossier administratif ou dans l'offre technique		
5	Absence des Termes de références paraphés sur chaque page, signés et datés à la dernière page		
6	Note technique inférieure à 70%		

Critères essentiels

N°	CRITERES
1	Présentation générale de l'offre (sommaire, pagination, reliure, lisibilité, intercalaires couleur, respect de l'ordre des pièces)
2	Références générales du soumissionnaire dans la conception et la réalisation des réseaux informatiques au cours des cinq dernières années (Pour chaque référence, joindre 1 ^{ère} et dernières pages des contrats + PV de réception ou Attestation de bonne fin)
3	Référence du soumissionnaire dans la mise en service des solutions de monitoring réseau au cours des cinq dernières années (Pour chaque référence, joindre la 1 ^{ère} et la dernière page du contrat + PV de réception ou Attestation de bonne fin)
4	Adéquation et qualité de la méthodologie proposée incluant le plan de travail correspondant aux termes de référence (TDR)
5	<p>Qualification et expérience des personnels clés</p> <p><i>N.B. : Pour chaque personnel, joindre : Cv daté et signé conjointement par le soumissionnaire et l'intéressé, assorti des copies certifiées conformes des diplômes et certificats, de l'Attestation de présentation de l'original du diplôme, du contrat de travail ou attestation de disponibilité et des justificatifs de l'expérience dans les projets similaires.</i></p> <p>-Chef de mission Ingénieur Réseaux Bac 5 ou équivalent -01 (un) Ingénieur des Travaux Informatiques Bac +3 ou équivalent, option Systèmes et réseaux -01 (un) Technicien supérieur en informatique Bac + 2 ou équivalent, option Systèmes et réseaux</p>
	Total

NB : Seules les offres ayant satisfait à l'ensemble des critères éliminatoires feront l'objet d'une évaluation financière.

15. Attribution

L'offre la **moins disante** (Fm) se verra attribuer une note financière égale à 100 points.
 Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule suivante :

$NFi = \frac{100 \times Fm}{Fi}$

Où Fm le montant de la proposition la moins disante et Fi le montant de l'offre financière du soumissionnaire considéré.
Les poids respectifs attribués aux propositions techniques et financières sont :

T = 0,7 ; F = 0,3.

La note finale (N) d'un soumissionnaire sera calculée par combinaison des notes techniques (Nt) et financières (Nf) selon la formule suivante :

$$N = \frac{70 \times Nt + 30 \times Nf}{100}$$

L'Offre la mieux disante sera celle ayant obtenu la note finale la plus élevée.
La Lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire ayant satisfait à tous les critères éliminatoires et dont l'offre aura été évaluée la mieux disante, par combinaison des critères techniques et financiers.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, 2^{ème} étage, porte 202 de l'immeuble siège du CFC, sis au boulevard du 20 mai à Yaoundé, B.P. 1531, Tél : 222 23 02 31 ; Fax : 222 23 52 21, au plus tard dix (10) jours avant la date limite de réception des offres.

YAOUNDE le 9 Septembre 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MISSI Jean Paul

PRÉFECTURE DU MAYO TSANAGA

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/REN/DMT/PM/K41/SAEF/CDPM/2019 DU 09/09/2019 EN PROCEDURE NORMALE POUR L'EQUIPEMENT DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA ; REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 27 351 06 45 13 06 22 40

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL de l'exercice 2019, le Préfet du Département du Mayo-Tsanaga, Autorité Contractante lance pour le compte du MINDDEVEL (Maître d'ouvrage délégué), un avis de consultation pour l'Équipement de la Délégation Départementale de la Décentralisation et du Développement Local, Département du Mayo-Tsanaga, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de six millions (6.000.000) Francs CFA

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant la compétence en la matière.

6. Financement

La prestation objet de la présente demande de cotation est financée par le Budget d'investissement Public du MINDDEVEL, exercice 2019, imputation :53 27 351 06 45 13 06 22 40

7. Consultation du Dossier

N/D

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Préfecture de Mokolo, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance originale de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de dix mille (10 000) francs CFA, payable au trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'immeuble abritant les services de la Préfecture de Mokolo, au plus tard le 27 SEPT à 10 Heures, heure locale et devra porter la mention :

DOSSIER DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/REN/DMT/PM/K41/SAEF/CDPM/2019 DU 09/09/2019 EN PROCEDURE NORMALE POUR L'EQUIPEMENT DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA ; REGION DE L'EXTREME-NORD.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la livraison des fournitures objet de la présente demande de cotation est de (60) jours, La livraison se fera à la Préfecture de Mokolo,

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant deux cent mille (200 000) francs CFA.

Cette caution sera établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°3 de la présente Demande de Cotation.

Elle entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30ème) jour inclus après ledélai de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps, et aura lieu le 27 SEPT à 11 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mayo-Tsanaga à Mokolo, Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en deux (02) étapes

1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

2ème étape : Vérification des offres financières des prestataires dont les offres ont été reconnues administrativement conformes,

Les critères d'évaluation des offres sont les suivantes :

11.1- Critères éliminatoires

11.1.1- Pièces administratives

- a) Dossier incomplet;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Fausse déclaration,
- d) Documents falsifiés ou scannés ;

11.1.3- Offre financière

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès à la Préfecture de MOKOLO et à la Délégation Départementale des Enseignements Secondaires du MAYO-TSANAGA, aux numéros de téléphones

MOKOLO le 12 Septembre 2019

Le PRÉFET

JEAN DANIEL DJOBOINA

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0148/AAMI/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/19 DU 26 AOUT 2019 RELATIF A L'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE DU MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE ET DEVELOPPEMENT D'UN NOUVEAU PLAN D'ACTION

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Contexte général

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie gouvernementale de la modernisation des Administrations Publiques, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a prescrit aux Départements Ministériels, dans la feuille de la route de l'exercice 2011 l'élaboration d'un Schéma Directeur Informatique afin de s'assurer de l'adéquation entre les investissements consentis et les besoins exprimés dans le domaine des TIC.

En 2013, le MINFOF a procédé sous financement du Fonds Commun du PSFE, à l'élaboration et la mise en œuvre de son Schéma Directeur Informatique. Il s'agit d'un document définissant le cadre de référence en matière d'acquisition, de développement et de maintenance ou d'optimisation du système informatique et de télécommunication au sein du MINFOF. Il a été approuvé et rendu exécutoire en 2014 pour une durée de trois ans (2014-2017).

Le plan d'actions de ce schéma directeur informatique avait planifié sur une période de trois (03) ans plusieurs projets informatiques entre autres : la construction du réseau du MINFOF, l'informatisation de la gestion des ressources forestières, l'informatisation de la gestion des ressources fauniques et des aires protégées, l'informatisation de la gestion de la promotion et de la transformation des produits forestiers, l'informatisation de la gestion de la légalité et du contrôle de conformité, le développement d'un système d'aide à la décision, la construction d'un Datacenter, l'acquisition de nouveaux équipements informatiques et logiciels pour les postes clients et serveurs, le recyclage du personnel informaticien, le renforcement du système électrique et de la sécurité, etc.

Justification

Aujourd'hui, il est question non seulement d'évaluer la mise en œuvre du premier triennat (2014-2017) du schéma directeur informatique, mais aussi d'actualiser ce dernier pour les trois (03) prochaines années en suggérant de nouvelles orientations et de nouveaux projets compte tenu de l'évolution rapide des TIC et de la réglementation en la matière.

En effet, parmi les projets planifiés dans le premier triennat, il y en a qui n'ont pas été réalisés tels que le développement d'un système d'aide à la décision ou la construction d'un Datacenter. D'autres ont été réalisés partiellement ou n'ont atteint les résultats attendus, tels que l'acquisition de nouveaux équipements informatiques et logiciels pour les postes clients et serveurs ou le renforcement du système électrique et de la sécurité.

Une évaluation de la mise en œuvre du SDI permettra de faire un état des lieux et d'identifier de manière précise les points de blocage ou les failles et faire des propositions concrètes pour garantir leur résolution, selon les axes organisationnel, fonctionnel, technique et financier.

Par ailleurs, avec l'évolution fulgurante de la technologie et des solutions, il est important de questionner la pertinence de certains projets, de redéfinir les résultats attendus pour d'autres, et surtout de réévaluer les coûts des projets préalablement identifiés ou de nouveaux projets.

Ainsi, le MINFOF se propose de réaliser cette tâche à travers le Fonds Commun du PSFE.

2. Objet

Le présent avis a pour objet, la présélection des cabinets nationaux devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à l'évaluation de la mise en œuvre du Schéma Directeur Informatique du Ministère des Forêts et de la Faune et le développement d'un nouveau plan d'action.

3. Consistance des prestations

objectif général

L'objectif global de cette tâche est d'évaluer la mise en œuvre du premier triennat (2014-2017) du schéma directeur informatique du MINFOF et proposer un nouveau plan d'actions pour les trois (03) prochaines années (2020-2022) en suggérant de nouvelles orientations et éventuellement de nouveaux projets.

objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agit de faire :

- Faire une analyse du système d'information actuel et la comparer au système précédemment envisagé dans SDI, indiquer les points de faiblesse et de force de ce système dans l'atteinte des objectifs initialement fixés ;
- Evaluer le matériel informatique disponible (équipements et applications) dans les services centraux et déconcentrés (des dix (10) DRFOF) et indiquer le niveau de satisfaction des objectifs initialement fixés dans le SDI existant ;
- Identifier et évaluer les projets TIC par service dans l'optique de faire une comparaison avec ceux initialement retenus dans le premier triennat (2014-2017) ;
- Elaborer un tableau de bord des projets devant permettre de mieux contrôler les investissements futurs dans le domaine des TIC au MINFOF ;
- Proposer des mécanismes de suivi/évaluation ;
- Proposer une stratégie de sécurité des informations au MINFOF ;
- Proposer un plan de recyclage des équipements informatiques dans les différents services.

Résultats attendus

Les résultats attendus au terme de l'évaluation sont les suivants :

- Les objectifs auxquels le système d'information du MINFOF doit aider à répondre, ainsi que les objectifs spécifiques au système d'information lui-même (exigences de sécurité, de disponibilité, d'urbanisation) sont décrits ;
- L'analyse de l'existant pour indiquer les atouts du système d'information actuel par rapport aux objectifs décrits précédemment est faite ;
- Les points sur lesquels le système d'information existant au MINFOF constitue un frein à l'atteinte de ces objectifs sont identifiés ;
- Le matériel informatique disponible (équipements et applications) dans les services centraux et déconcentrés (les 10 DRFOF) du MINFOF est évalué ;
- Le niveau de satisfaction des objectifs du SDI existant est indiqué ;
- Les projets TIC par service sont identifiés et évalués, et une comparaison avec ceux initialement retenus dans le premier triennat (2014-2017) est faite ;
- Le tableau de bord des projets devant permettre de mieux contrôler les investissements futurs dans le domaine des TIC au MINFOF est dressé ;
- Les mécanismes de suivi/évaluation des projets sont proposés ;
- Une stratégie de sécurité informatique est proposée au MINFOF ;
- Un plan de recyclage des équipements informatiques des différents services est proposé.

les indicateurs

Les indicateurs ci-après permettront de vérifier l'atteinte des résultats de l'étude. Il s'agit de:

- La note de cadrage de l'étude ;
- La méthodologie et du programme d'exécution des travaux ;
- La liste des personnes rencontrées ;
- Le rapport provisoire de l'étude (rapport de l'évaluation et nouveau plan d'actions) ;
- Le compte rendu de la réunion de restitution du rapport provisoire ;
- Le rapport final de l'étude contenant le plan d'actions triennat 2020-2022.

4. Participation et origine

La mise en œuvre de cette activité est ouverte aux bureaux d'études nationaux disposant d'une expertise avérée dans le domaine.

5. Financement

Les prestations, objet du présent avis seront financées par le budget du Fonds Commun PSFE, de l'exercice 2019.

6. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt rédigées en français et/ou en Anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tel, devront être déposées au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, 8ème étage, porte 807) sis à l'Immeuble Ministériel n°2, au plus tard le 16/10/2019 à 13 heures.

Elles devront porter la mention suivante :

*« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N° 00148/AAMI/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/19 DU 26 AOUT 2019
RELATIF A L'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE DU MINISTERE
DES FORETS ET DE LA FAUNE ET DEVELOPPEMENT D'UN NOUVEAU PLAN D'ACTION
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

7. Composition du dossier

(1) Les pièces administratives et fiscales de la structure

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises ci-après, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel à manifestation. Elles comprennent:

- a) la lettre de motivation timbrée, datée et signée par le responsable de la structure ;
- b) l'attestation de non- redevance ;
- c) l'attestation de non- faillite ;
- d) en cas de groupement, chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet ;
- e) l'attestation de non exclusion des marchés publics, délivrée par le Directeur Général de l'ARMP.

L'activité sera confiée à un cabinet de consultants qui mobilisera pour la circonstance deux consultants pour la réalisation de l'activité.

Le dossier de candidature devra comprendre les pièces suivantes :

(2) Une note de présentation de la structure candidate, qui ressort de façon non exhaustive : l'année de création, les domaines de compétence, les ressources humaines et matérielles.

(3) La liste des références professionnelles concernant les prestations similaires. Elle doit faire ressortir les montants des différentes prestations, les administrations et structures contractantes avec adresses et numéros téléphoniques, l'année d'exécution du contrat. Les copies des premières (en-tête) et dernières (signatures) pages des contrats ou marchés, ainsi que les procès-verbaux de réception et/ou le Certificat de bonne fin des travaux délivré par le Maître d'Ouvrage.

(4) Les qualifications et références des Experts (joindre les CV récents datés et signés par chaque expert et les photocopies certifiées conformes des diplômes universitaires).

L'équipe du Cabinet d'étude doit :

- Avoir au minimum dix (10) années d'expériences dans la réalisation des travaux similaires;
- Etre un Cabinet d'Etudes de droit camerounais ;
- Avoir un minimum cinq (05) années d'expérience dans le conseil et la formulation des solutions informatiques ;
- Avoir déjà réalisé au moins une prestation en audit des systèmes d'information, notamment évaluer la mise en œuvre d'un schéma directeur informatique.

Le cabinet devra mobiliser les experts comme ci-dessous :

1- Un Chef de mission

Il devra avoir un diplôme universitaire minimum BAC +5 en informatique et ayant au moins 10 années d'expérience dans la réalisation des audits des systèmes informatiques ;

2- Deux (02) assistants

Ils devront avoir un diplôme minimum BAC+3 en informatique ayant au moins cinq (05) années d'expérience en analyse des projets informatiques.

8. Critères d'évaluation

(1) L'évaluation de la manifestation d'intérêt portera sur les critères essentiels ci-dessous sur 100 points :

Critères	Notes
Présentation de la structure	10
Références du bureau d'études (avoir déjà réalisé au moins deux évaluations des stratégies)	55

Qualifications et expériences professionnelles générales et spécifiques des experts	20
Ressources humaines et matérielles	10
Présentation générale de l'offre	5
	100

(2) Seuls, les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation technique une note au moins égale à 70 points sur 100 seront retenus pour la phase suivante.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent avis peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables au Service des Marchés du MINFOF sis au 8^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel n°2, porte 807.

10. Evaluation et publication des resultats

Les dossiers enregistrés seront examinés par un Comité Technique d'Analyse mis sur pied par le Ministre des Forêts et de la Faune et les prestataires retenus seront informés des résultats par voie de communiqué officiel.

YAOUNDE le 26 Aout 2019

Le *MINISTRE*

NDONGO JULES DORET

COMMUNE OLANGUINA

COMMUNIQUE N°004/C/CIPM-OLANGUINA/CO-OLANGUINA/2019 DU 05 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/CO-OLANGUINA/CIPM/2019 DU 26 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DU RESEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION MONOPHASE TRONÇON NKOL-TOP-ALANGUENA-OLANGUINA-MVOLO-NKOSSO, COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.; MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA COMMUNIQUE;

Par décision N°080/D/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/SG/2019 du 16 Août 2019, le Marché objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci après :

N° LOT	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Montant TTC en lettre FCFA	Délai d'exécution (mois)
Unique	ROC CONSULTING Tel : 696 60 50 19	47 416 185	Quarante-sept millions quatre cent seize mille cent quatre-vingt-cinq	03 (trois) mois

Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'OLANGUINA dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de marché y relatif.

Les soumissionnaires ci après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

N°	Attributaire	MOTIF
1	-L.GOD FUTURING GROUP	Offres non conforme aux prescriptions du DAO et non production de tous les documents requis après 48 heures
2	-ETS LE SAPIN	Offre ayant obtenue une note technique inférieure à 70%

Ils sont par conséquent invités à passer retirer ses offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Olanguina. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

OLANGUINA le 16 Aout 2019

Le MAIRE

FOUMENA ANDRE FRANCOIS MARCEL

COMMUNE D'OMBESSA

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05, 06, 07/AONO/C/COM/CIPM/2019 DU 26/06/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ombessa, Maître d'Ouvrage, communique.

Les ETS ci-dessous sont déclarés adjudicataires des marchés ci-après :

N°	ENTREPRISE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
01	ETS EPHRAIM TEL: 699982825/674333365 BP 4941 YAOUNDE	fourniture en table-bancs aux écoles primaires et secondaires d'Ombessa, dans la Commune d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou, Région du centre.	- - 4 106 632	- - 4 897 159	- - 45 jours
02	ETS MARTEAU SERVICES SARL BP 33192 YAOUNDE	Les travaux construction de (04) quatre forages PMH à EP Bilingue Ombessa, Guéssossogo, Bodiakang et Ossimbi(Bakoa) dans la Commune d'Ombessa	- - 26 834 176	- - 31 999 755	- - 90 jours
03	ETS FRANCES & CO BP 15473 YAOUNDE	Les travaux d'extension du réseau électrique dans les localités de Bouraka : marché de Bouraka-CETIC de Bouraka dans la Commune d'Ombessa	- - 35 110 600	- - 41 869 390	- - 90 jours
04	ETS GROUPE ABOUEBA	Les travaux d'extension du réseau électrique dans les localités d'ELOA-BOYEDOLO dans la Commune d'Ombessa	- - 30 144 170	- - 35 946 923	- - 90 jours

Les prestations objet desdits marchés seront exécutées dans les délais prévus sur le tableau ci-dessus à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Les représentants de ces ETS, sont invités à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la **Mairie d'Ombessa**, pour l'établissement des marchés.

OMBESSA le 2 Aout 2019

Le MAIRE

ADEBADA JOSEPH

COMMUNE D'OBALA

COMMUNIQUE N°012/C/C0B/ CIPM/ 2019 DU 12 SEPT.-19 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 006/AONO/COB/CIPM/2019 DU 28 JUIN 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU TRONCON AYOS-NKOUMA-LEKIE ASSI DANS LA COMMUNE D'OBALA. DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Obala, communique,
Par DECISION N°19-012/D/ C0B/ CIPM/ 2019 DU 12 sept. 19
Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant négocié de l'offre TTC en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	BET AYOMS & CIE SARL,	7 400 000 Francs CFA	7 400 000 Francs CFA	Offre jugée conforme et recevable

Le soumissionnaire, **BET AYOMS & CIE SARL, B.P. : 12111 YAOUNDE Tél. : (237) 695 55 69 64** est retenu pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'électrification du tronçon Ayos-Nkouma-Lekie Assidans la Commune d'Obala, Département de la Lékié, pour un montant TTC en Francs CFA de **7 400 000 F** (Sept millions quatre cent mille Francs) CFA, et un **délai de 150 (cent cinquante) jours calendaires**.

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

OBALA le 12 Septembre 2019

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

COMMUNE OLANGUINA

COMMUNIQUE N°005/C/CIPM-OLANGUINA/CO-OLANGUINA/2019 DU 08 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CO-OLANGUINA/CIPM/2019 DU 26 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS(03) FORAGES EQUIPES DE PMH A BIZOUK, ENDO ET CARREFOUR OLANGUINA ; MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA COMMUNIQUE;

Par décision N°076/D/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/SG/2019 du 05 Août 2019, le Marché objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci après :

N° LOT	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Montant TTC en lettre FCFA	Délai d'exécution (mois)
Unique	ETS MARTEAU SERVICES Tel : 677 59 29 05	23 996 421	Vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt-seize mille quatre cent-vingt-un	03 (trois) mois

Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'OLANGUINA dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de marché y relatif.

Le soumissionnaire ci après désigné n'a pas été retenu pour le motif suivant :

N°	Attributaire	MOTIF
1	ETS SAPIN	Offre non conforme aux prescriptions du DAO

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Olanguina. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

OLANGUINA le 8 Aout 2019

Le MAIRE

FOUMENA ANDRE FRANCOIS MARCEL

COMMUNE OLANGUINA

COMMUNIQUE N°001/C/CIPM-OLANGUINA/CO-OLANGUINA/2019 DU 05 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CO-OLANGUINA/CIPM/2019 DU 23 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'OLANGUINA ; MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA COMMUNIQUE;

Par décision N°0975/D/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/SG/2019 du 05 Août 2019, le Marché objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci après :

N° LOT	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Montant TTC en lettre FCFA	Délai d'exécution (mois)
Unique	ETS JELKEN Tel : 696 60 50 19	16 149 905	Seize millions cent quarante-neuf mille neuf cent cinq	03 (trois) mois

Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'OLANGUINA dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de marché y relatif.

Le soumissionnaire ci après désigné n'a pas été retenu pour le motif suivant :

N°	Attributaire	MOTIF
1	ETS QUATRE ETOILES	Non production de la carte contribuable conforme, faux documents

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Olanguina. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

OLANGUINA le 5 Aout 2019

Le MAIRE

FOUMENA ANDRE FRANCOIS MARCEL

COMMUNE OLANGUINA

COMMUNIQUE N°002/C/CIPM-OLANGUINA/CO-OLANGUINA/2019 DU 05 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CO-OLANGUINA/CIPM/2019 DU 23 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI) D'OLANGUINA ; MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA COMMUNIQUE;

Par décision N°076/D/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/SG/2019 du 05 Août 2019, le Marché objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci après :

N° LOT	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Montant TTC en lettre FCFA	Délai d'exécution (mois)
Unique	ETS LEPS Tel : 677 59 29 05	18 600 000	Dix-huit millions six cent mille	03 (trois) mois

Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'OLANGUINA dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de marché y relatif.

Le soumissionnaire ci après désigné n'a pas été retenu pour le motif suivant :

N°	Attributaire	MOTIF
1	ETS AGAMAR	plus disant

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Olanguina. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

OLANGUINA le 5 Aout 2019

Le MAIRE

FOUMENA ANDRE FRANCOIS MARCEL

COMMUNE OLANGUINA

COMMUNIQUE N°003/C/CIPM-OLANGUINA/CO-OLANGUINA/2019 DU 08 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CO-OLANGUINA/CIPM/2019 DU 26 JUILLET 2019 POUR LA CONSTRUCTION DU PONCEAU A MIMBILI SUR LA RIVIERE AVA'A, COMMUNE D'OLANGUINA. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA COMMUNIQUE;

Par décision N°079/D/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/SG/2019 du 08 Août 2019, le Marché objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci après :

N° LOT	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Montant TTC en lettre FCFA	Délai d'exécution (mois)
Unique	ETS OBE ET FILS Tel :	9 999 01	Neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille un	03 (trois) mois

Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'OLANGUINA dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de marché y relatif.

Le soumissionnaire ci après désigné n'a pas été retenu pour le motif suivant :

N°	Attributaire	MOTIF
1	ETS AGAMAR	plus disant

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Olanguina. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

OLANGUINA le 5 Aout 2019

Le MAIRE

FOUMENA ANDRE FRANCOIS MARCEL

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

COMMUNIQUE N°19/0040 DU 12/09/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur communique :

Le Groupement SOCACAM SARL/LEADER SERVICE, Mandataire SOCACAM SARL, B.P. 15011 Yaoundé, a été retenu comme adjudicataire du Marché résultant de de l'Appel d'Offres International Ouvert (AOIO) n°0012/AOIO/MINMAP/CIPM/CCCM-BEC du 09 avril 2019 en procédure d'urgence pour les travaux de construction de l'immeuble principal/administratif (SS+RDC+5) devant abriter le complexe du Rectorat de l'Université Panafricaine (site de Nsimalen).

Les montants y afférents sont de 7 407 256 086 (Sept milliards quatre cent sept millions deux cent cinquante six mille quatre vingt six) FCFA hors taxes et de 8 833 152 883 (Huit milliards huit cent trente trois millions cent cinquante deux mille huit cent quatre vingt trois) FCFA toutes taxes comprises, pour un délai d'exécution de trente six (36) mois.

A cet effet, le Mandataire du Groupement SOCACAM SARL/LEADER SERVICE est prié de prendre l'attache du Service des Marchés Publics de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur (Porte 1403, Immeuble Ministériel n°2), pour les modalités pratiques de signature du marché y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à retirer leurs soumissions dans les quinze (15) jours qui suivent la publication du présent communiqué. Passé ce délai, les offres non retirées seront détruites.

YAOUNDE le 12 Septembre 2019

Le MINISTRE

FAME NDONGO Jacques

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 02/07/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

COMMUNE D'OBALA

COMMUNIQUE N°012/C/C0B/ CIPM/ 2019 DU 12 SEPT.-19 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 006/AONO/COB/CIPM/2019 DU 28 JUIN 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU TRONCON AYOS-NKOUMA-LEKIE ASSI DANS LA COMMUNE D'OBALA. DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Obala, communique,
Par DECISION N°19-012/D/ C0B/ CIPM/ 2019 DU 12 sept. 19
Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant négocié de l'offre TTC en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	BET AYOMS & CIE SARL,	7 400 000 Francs CFA	7 400 000 Francs CFA	Offre jugée conforme et recevable

Le soumissionnaire, **BET AYOMS & CIE SARL, B.P. : 12111 YAOUNDE Tél. : (237) 695 55 69 64** est retenu pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'électrification du tronçon Ayos-Nkouma-Lekie Assidans la Commune d'Obala, Département de la Lékié, pour un montant TTC en Francs CFA de **7 400 000 F** (Sept millions quatre cent mille Francs) CFA, et un **délai de 150 (cent cinquante) jours calendaires.**

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

OBALA le 12 Septembre 2019

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

COMMUNE OLANGUINA

DECISION N°077/DM/MINDDEVEL/CO/SG/2019DU 05 AOUT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU A MIMBILI SUR LA RIVIERE AVA'A COMMUNE D'OLANGUINA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°92/007 du 14 aout 1992 portant code du travail ;

Vu la loi n° 2004/017 portant loi d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant des règles applicables aux Communes ;

Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat du Cameroun ;

Vu la loi 2009/011 du 10 juillet 2010 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes, Etablissements Communaux et les divers textes modificatifs subséquents ;

Vu Le Décret N° 95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale d'Olanguina ;

Vu loi n° 2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale ;

Vu le Décret N°208/190 du 02 Mars 2018 portant création du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;

Vu Le décret N°2016/178 du 05 /04/ 2016 portant nomination de Monsieur DJIKDENT Emmanuel Mariel, Administrateur Civil Principal, aux fonctions de Préfet du Département de la MEFOU et AFAMBA;

Vu le Décret N°2018/190 du 02 Mars 2018 portant création du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu DécretN° 2018/406 du 11 Juillet 2018 portant prorogation du mandat des conseillers municipaux ;

Vu L'Arrêté n°112/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appels d'offres

Vu L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives Générales, applicable aux marchés des Travaux Publics ;

Vu L'arrêté N° 0024/A/MINATD/DCTD du 30 novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 30 septembre 2013 dans la Commune d'OLANGUINA, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu L'Arrêté N°204/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et des Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/CIPM/CO-OLANGUINA /2019 du 23 Juillet 2019 pour les travaux de réhabilitation du centre de santé intégré(CSI) d'Olanguina

Vu le Procès-Verbal n°0009415 du 30 Juillet 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'OLANGUINA ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics formulée par la lettre n°0012/L/MINMAP/CO/CIPM/SIPM du 02 Août 2019

Considérant les nécessités de l'exercice ;

DECIDE

Article 1^{er} : Le Soumissionnaire **ETS OBE et FILS** est attributaire de la lettre commande

Pour les travaux de Construction d'un Ponceau à MIMBILI sur la rivière AVA'A Commune d'Olanguina, Département de la MEFOU et AFAMBA, Région du Centre pour un montant de **Toutes Taxes Comprises en FCFA : Neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille un (9 999 01 FCFA FCFA)** et un délai d'exécution de trois(03) mois calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée puis publiée partout où besoin sera.

OLANGUINA le 5 Aout 2019

Le MAIRE

FOUMENA ANDRE FRANCOIS MARCEL

COMMUNE D'OMBESSA

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AAONO N0 05 DU 26/06 2019 RELATIF AUX FOURNITURE EN TABLES BANCS AUX ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES D'OMBESSA DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA

- Vu** La Constitution du Cameroun ;
- Vu** La loi n° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu** La loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu** La loi 2009/11 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales décentralisés ;
- Vu** Le Décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les commune, syndicats des communes et établissements communaux ;
- Vu** le Décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;
- Vu** Le Décret N° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le Décret N°78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions Communes applicables aux Agents de l'Etat relevant du code du travail ;
- Vu** Le Décret 20018/191 du 02 Mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement et nommant monsieur ELANGA OBAM Georges ministre de la Décentralisation et du Développement Local ;
- Vu** Le Décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
- Vu** Le Décret N°2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination des Préfets;
- Vu** L'Arrêté n°00136/A/MINATD/DCTD du 24/08/2009 rendant exécutoire les tableaux types des emplois communaux ;
- Vu** L'Arrêté n°00000033/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection de Monsieur ADEBADA Joseph comme Maire de la Commune d'Ombessa

Vu Le dossier de l'AAONO N° 05 du 26/06 2019 relatif aux fourniture en tables bancs aux écoles primaires et secondaires d'Ombessa dans la commune d'Ombessa.

Vu Le procès verbal de proposition d'attribution du 06/08/2019 de la CIPM de la Commune d'Ombessa

DECIDE

Article 1^{er}: L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire dumarché suivant :

N°	ENTREPRISE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE	MONTANT TTC	DELAI
			(en F CFA)	(en F CFA)	D'EXECUTION
01	ETS EPHRAIM TEL: 69998 2825/674333365 BP:441 YAOUNDE	fourniture en tables bancs aux écoles primaires et secondaires d'Ombessa dans la commune d'Ombessa.	- -		- - - -
			4 106 632	4 897 159	45J

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

OMBESSA le 2 Aout 2019

Le MAIRE

ADEBADA JOSEPH

COMMUNE OLANGUINA

DECISION N°079/DM/MINDDEVEL/CO/SG/2019DU 05 AOUT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS(03) FORAGES EQUIPES DE PMH A BIZOUK, ENDO ET CARREFOUR NKOL-TOP, COMMUNE D'OLANGUINA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA,

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°92/007 du 14 aout 1992 portant code du travail ;
Vu la loi n° 2004/017 portant loi d'orientation de la décentralisation ;
Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant des règles applicables aux Communes ;
Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat du Cameroun ;
Vu la loi 2009/011 du 10 juillet 2010 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu Le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes, Etablissements Communaux et les divers textes modificatifs subséquents ;
Vu Le Décret N° 95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale d'Olanguina ;
Vu loi n° 2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale ;
Vu le Décret N°208/190 du 02 Mars 2018 portant création du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;
Vu Le décret N°2016/178 du 05 /04/ 2016 portant nomination de Monsieur DJIKDENT Emmanuel Mariel, Administrateur Civil Principal, aux fonctions de Préfet du Département de la MEFOU et AFAMBA ;
Vu le Décret N°2018/190 du 02 Mars 2018 portant création du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;
Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu Décret N° 2018/406 du 11 Juillet 2018 portant prorogation du mandat des conseillers municipaux ;
Vu L'Arrêté n°112/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appels d'offres
Vu L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives Générales, applicable aux marchés des Travaux Publics ;
Vu L'arrêté N° 0024/A/MINATD/DCTD du 30 novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 30 septembre 2013 dans la Commune d'OLANGUINA, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
Vu L'Arrêté N°204/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et des Communes d'Arrondissement ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/CIPM/CO-OLANGUINA /2019 du 23 Juillet 2019 pour les travaux de réhabilitation du centre de santé intégré(CSI) d'Olanguina
Vu le Procès-Verbal n°0009415 du 30 Juillet 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'OLANGUINA ;
Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics formulée par la lettre n°0012/L/MINMAP/CO/CIPM/SIPM du 02 Août 2019
Considérant les nécessités de l'exercice ;

DECIDE

Article 1^{er} : Le Soumissionnaire **ETS MARTEAU SERVICES** est attributaire de la lettre commande Pour les travaux de construction de trois(03) forages équipés de PMH à BIZOUK, ENDO et carrefour NKOL-TOP, Commune d'Olanguina, Département de la MEFOU et AFAMBA, Région du Centre ,pour un montant de **Toutes Taxes Comprises en FCFA : Vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt-seize mille quatre cent-vingt-un francs (23 996 421 FCFA)** et un délai d'exécution de trois(03) mois calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée puis publiée partout où besoin sera.

OLANGUINA le 5 Aout 2019

Le MAIRE

FOUMENA ANDRE FRANCOIS MARCEL

COMMUNE OLANGUINA

DECISION N°075/DM/MINDDEVEL/CO/SG/2019DU 05 AOUT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'OLANGUINA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°92/007 du 14 août 1992 portant code du travail ;

Vu la loi n° 2004/017 portant loi d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant des règles applicables aux Communes ;

Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat du Cameroun ;

Vu la loi 2009/011 du 10 juillet 2010 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes, Etablissements Communaux et les divers textes modificatifs subséquents ;

Vu Le Décret N° 95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale d'Olanguina ;

Vu loi n° 2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale ;

Vu le Décret N°208/190 du 02 Mars 2018 portant création du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;

Vu Le décret N°2016/178 du 05 /04/ 2016 portant nomination de Monsieur DJIKDENT Emmanuel Mariel, Administrateur Civil Principal, aux fonctions de Préfet du Département de la MEFOU et AFAMBA;

Vu le Décret N°2018/190 du 02 Mars 2018 portant création du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu DécretN° 2018/406 du 11 Juillet 2018 portant prorogation du mandat des conseillers municipaux ;

Vu L'Arrêté n°112/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appels d'offres

Vu L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives Générales, applicable aux marchés des Travaux Publics ;

Vu L'arrêté N° 0024/A/MINATD/DCTD du 30 novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 30 septembre 2013 dans la Commune d'OLANGUINA, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu L'Arrêté N°204/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et des Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°001/AONO/CIPM/CO-OLANGUINA /2019 du 23 Juillet 2019 pour les travaux de construction d'un bloc de deux(02) salles de classe à l'école publique d'Olanguina,

Vu le Procès-Verbal n°0009413 du 30 Juillet 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'OLANGUINA ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics formulée par la lettre n°0011/L/MINMAP/CO/CIPM/SIPM du 02 Août 2019

Considérant les nécessités de l'exercice ;

DECIDE

Article 1^{er} : Le Soumissionnaire **ETS JELKEN** est attributaire de la lettre commande Pour les travaux de construction d'un bloc de deux(02) salles de classe à l'école publique d'Olanguina, Département de la MEFOU et AFAMBA, Région du Centre pour un montant de **Toutes Taxes Comprises en FCFA : Seize millions cent quarante-neuf mille neuf cent-cinq (16 149 905 FCFA)** et un délai d'exécution de trois(03) mois calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée puis publiée partout où besoin sera.

OLANGUINA le 5 Aout 2019

Le MAIRE

FOUMENA ANDRE FRANCOIS MARCEL

COMMUNE OLANGUINA

DECISION N°080/DM/MINDDEVEL/CO/SG/2019DU 14 AOUT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DU RESEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION MONOPHASE TRONCON NKOL-TOP-ALANGUENA-OLANGUINA-MVOLO-NKOSSO(16KM), COMMUNE D'OLANGUINA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°92/007 du 14 aout 1992 portant code du travail ;

Vu la loi n° 2004/017 portant loi d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant des règles applicables aux Communes ;

Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat du Cameroun ;

Vu la loi 2009/011 du 10 juillet 2010 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes, Etablissements Communaux et les divers textes modificatifs subséquents ;

Vu Le Décret N° 95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale d'Olanguina ;

Vu loi n° 2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale ;

Vu le Décret N°208/190 du 02 Mars 2018 portant création du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;

Vu Le décret N°2016/178 du 05 /04/ 2016 portant nomination de Monsieur DJIKDENT Emmanuel Mariel, Administrateur Civil Principal, aux fonctions de Préfet du Département de la MEFOU et AFAMBA;

Vu le Décret N°2018/190 du 02 Mars 2018 portant création du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu DécretN° 2018/406 du 11 Juillet 2018 portant prorogation du mandat des conseillers municipaux ;

Vu L'Arrêté n°112/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appels d'offres

Vu L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives Générales, applicable aux marchés des Travaux Publics ;

Vu L'arrêté N° 0024/A/MINATD/DCTD du 30 novembre 2013 constatant l'élection du

Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 30 septembre 2013 dans la Commune d'OLANGUINA, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu L'Arrêté N°204/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et des Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/CIPM/CO-OLANGUINA /2019 du 23 Juillet 2019 pour les travaux de réhabilitation du centre de santé intégré(CSI) d'Olanguina

Vu le Procès-Verbal n°0009415 du 30 Juillet 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'OLANGUINA ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics formulée par la lettre n°0012/L/MINMAP/CO/CIPM/SIPM du 02 Août 2019

Considérant les nécessités de l'exercice ;

DECIDE

Article 1^{er} : Le Soumissionnaire **ROC CONSULTING** est attributaire de la lettre commande Pour les travaux de réfection du réseau électrique basse tension monophasé tronçon NKOL-TOP-ALANGUENA-OLANGUINA-MVOLO-NKOSSO(16km), Commune d'Olanguina, Département de la MEFOU et AFAMBA, Région du Centre ,pour un montant de **Toutes Taxes Comprises en FCFA : Quarante-sept millions quatre cent seize mille cent quatre-vingt-cinq francs (47 416 185 FCFA)** et un délai d'exécution de trois(03) mois calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée puis publiée partout où besoin sera.

OLANGUINA le 14 Aout 2019

Le MAIRE

FOUMENA ANDRE FRANCOIS MARCEL

COMMUNE D'OMBESSA

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AAONO N0 07 DU 26/06 2019 RELATIF AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS LA LOCALITÉ D'EGAGA-CHEFFERIE, DANS LA COMMUNE D'OMBESSA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA

- Vu** La Constitution du Cameroun ;
- Vu** La loi n° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu** La loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu** La loi 2009/11 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales décentralisés ;
- Vu** Le Décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les commune, syndicats des communes et établissements communaux ;
- Vu** le Décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;
- Vu** Le Décret N° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le Décret N°78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions Communes applicables aux Agents de l'Etat relevant du code du travail ;
- Vu** Le Décret 20018/191 du 02 Mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement et nommant monsieur ELANGA OBAM Georges ministre de la Décentralisation et du Développement Local ;
- Vu** Le Décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
- Vu** Le Décret N°2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination des Préfets;
- Vu** L'Arrêté n°00136/A/MINATD/DCTD du 24/08/2009 rendant exécutoire les tableaux types des emplois communaux ;
- Vu** L'Arrêté n°00000033/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection de Monsieur ADEBADA Joseph comme Maire de la Commune d'Ombessa

Vu Le dossier de l'AAONO N° 07 du 26/06 2019 relatif aux travaux d'extension du réseau électrique dans la localité d'EGAGA-CHEFFERIE, dans la Commune d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou, Région du centre.

Vu Le procès verbal de proposition d'attribution du 06/08/2019 de la CIPM de la Commune d'Ombessa

DECIDE

Article 1^{er}: L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché suivant :

N°	ENTREPRISE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
01	ETS OLI SEKE TEL: 675806337/699553456 /699851183 BP 135 YAOUNDE	Extension du réseau électrique dans la localité d'EGAGA-CHEFFERIE, dans la Commune d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou, Région du centre.	- -		- - - -
			28 455 550	33 933 243	90 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

OMBESSA le 2 Aout 2019

Le MAIRE

ADEBADA JOSEPH

COMMUNE D'OMBESSA

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AAONO N° 06DU 26/06 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE SIX SALLES DE CLASSE DANS LES EP DE BOURAKA ET OMBESSA GUÉMOÉNA, LA COMMUNE D'OMBESSA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA

Vu La Constitution du Cameroun ;
Vu La loi n° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu La loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
Vu La loi 2009/11 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales décentralisés ;
Vu Le Décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les commune, syndicats des communes et établissements communaux ;
Vu le Décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;
Vu Le Décret N° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le Décret N°78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions Communes applicables aux Agents de l'Etat relevant du code du travail ;
Vu Le Décret 20018/191 du 02 Mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement et nommant monsieur ELANGA OBAM Georges ministre de la Décentralisation et du Développement Local ;
Vu Le Décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
Vu Le Décret N°2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination des Préfets;
Vu L'Arrêté n°00136/A/MINATD/DCTD du 24/08/2009 rendant exécutoire les tableaux types des emplois communaux ;
Vu L'Arrêté n°00000033/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection de Monsieur ADEBADA Joseph comme Maire de la Commune d'Ombessa

Vu Le dossier de l'AAONO N° 06 du 26/06 2019 relatif aux travaux de réhabilitation de six salles de classe dans les EP de Bouraka et Ombessa Guémoéna,

dans la Commune d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou, Région du centre.

Vu Le procès verbal de proposition d'attribution du 06/08/2019 de la CIPM de la Commune d'Ombessa

DECIDE

Article 1^{er}: L'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché suivant :

N°	ENTREPRISE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
01	ETS TOUKOUR TEL: 699975363 BP135 YAOUNDE	réhabilitation de six salles de classe dans les EP de Bouraka et Ombessa Guémoéna dans la Commune d'Ombessa	- -	- -	- - - -
			25 033 400	29 852 330	03 MOIS

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE OLANGUINA

DECISION N°076/DM/MINDDEVEL/CO/SG/2019DU 05 AOUT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE(CSI) D'OLANGUINA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°92/007 du 14 aout 1992 portant code du travail ;

Vu la loi n° 2004/017 portant loi d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant des règles applicables aux Communes ;

Vu la loi n° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat du Cameroun ;

Vu la loi 2009/011 du 10 juillet 2010 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes, Etablissements Communaux et les divers textes modificatifs subséquents ;

Vu Le Décret N° 95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale d'Olanguina ;

Vu loi n° 2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale ;

Vu le Décret N°208/190 du 02 Mars 2018 portant création du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;

Vu Le décret N°2016/178 du 05 /04/ 2016 portant nomination de Monsieur DJIKDENT Emmanuel Mariel, Administrateur Civil Principal, aux fonctions de Préfet du Département de la MEFOU et AFAMBA;

Vu le Décret N°2018/190 du 02 Mars 2018 portant création du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu DécretN° 2018/406 du 11 Juillet 2018 portant prorogation du mandat des conseillers municipaux ;

Vu L'Arrêté n°112/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appels d'offres

Vu L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives Générales, applicable aux marchés des Travaux Publics ;

Vu L'arrêté N° 0024/A/MINATD/DCTD du 30 novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 30 septembre 2013 dans la Commune d'OLANGUINA, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu L'Arrêté N°204/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et des Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n°002/AONO/CIPM/CO-OLANGUINA /2019 du 23 Juillet 2019 pour les travaux de réhabilitation du centre de santé intégré(CSI) d'Olanguina

Vu le Procès-Verbal n°0009415 du 30 Juillet 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'OLANGUINA ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics formulée par la lettre n°0012/L/MINMAP/CO/CIPM/SIPM du 02 Août 2019

Considérant les nécessités de l'exercice ;

DECIDE

Article 1^{er} : Le Soumissionnaire **ETS LEPS** est attributaire de la lettre commande

Pour les travaux de réhabilitation du Centre de santé Intégré(CSI) d'Olanguina, Département de la MEFOU et AFAMBA, Région du Centre pour un montant de **Toutes Taxes Comprises en FCFA : Dix-huit millions six cent mille (18 600 000 FCFA)** et un délai d'exécution de trois(03) mois calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée puis publiée partout où besoin sera.

OLANGUINA le 5 Aout 2019

Le MAIRE

FOUMENA ANDRE FRANCOIS MARCEL

COMMUNE DE LOGONE BIRNI

DECISION N°12 /D/C/LB/SG/2019 DU 23/09/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°01BIS/AONO/C/LB/CDPMBEC/2019 DU 11/03/2019, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VÉTÉRINAIRE DE DABANGA, COMMUNE DE LOGONE BIRNI. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL- EXERCICE 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE LOGONE BIRNI COMMUNIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 203 /A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Régionales et Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu la décision n°00000160/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des présidents régionaux de passation des marchés publics ;

Vu la note de service N°018/NS/MINMAP/CAB du 29 Mars 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics auprès des Communautés

Vu le procès-verbal de proposition d'attribution du 14 Août 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Logone et Chari;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

ARTICLE 1er : L'Entreprise **ETS COTRAP, BP MAGA** , est retenue comme attributaire du marché relatif aux travaux de construction du centre zootechnique et vétérinaire de Dabanga, Commune de Logone Birni aux conditions ci-après :

- Montant TTC: **29 952 874 (vingt neuf millions neuf cent cinquante deux mille huit cent soixante quatorze) FCFA** ;

- Délai d'exécution : **quatre vingt dix (90) jours.**

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera./-

LOGONE-BIRNI le 23 Aout 2019

Le MAIRE

DANNA HAMAN

PROGRAMME DE CONSOLIDATION ET DE PÉRÉNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL

**DECISION N° 003/2019/D/MINADER-MINEPIA/SG/PCP-ACEFA/CN/CNA/RPM DU 10 SEPT 2019 PORTANT
ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSU DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°
N°003/2019/AONO/MINADER-MINEPIA/PCP-ACEFA/CSPM DU 11 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE
DES PNEUS ET CHAMBRES À AIR POUR MOTOCYCLETTES AG 100 AU PROGRAMME DE
CONSOLIDATION ET DE PÉRENNISATION DU CONSEIL AGROPASTORAL (PCP-ACEFA).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL,

Vu la Convention de financement N° CCM 1397 03 W du 14 juillet 2017 signée entre la France et la République du Cameroun ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAF) applicables aux Marchés Publics ;
Vu la Décision conjointe n° 044/MINADER-MINEPIA du 03 septembre 2007 portant nomination d'un Coordonnateur National et d'un Coordonnateur National Adjoint du Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (ACEFA) ;
Vu la Proposition d'attribution de la Commission Spéciale de Passation des Marchés placée auprès du PCP-ACEFA du 28 août 2019 ;
Vu l'Avis de Non Objection de l'Agence Française de Développement du 6 septembre 2019.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : La société ci-dessous désignée ayant soumissionné pour la fourniture dont l'objet est mentionné ci-dessus, est déclarée attributaire dudit marché pour les montants et le délai ci-après :

Adjudicataire	Montant HTVA (F CFA)	Montant TTC (F CFA)	Délai d'exécution
SOCIETE NAVMEK. B.P. 5659 Douala	61 670 400	73 541 952	Trente (30) jours

ARTICLE 2 : Les soumissionnaires, n'ayant pas été retenus, sont priés de passer au Secrétariat de la Coordination Nationale du PCP-ACEFA dans les 15 jours suivant la publication du présent communiqué pour le retrait de leurs offres. Passé ce délai, elles seront détruites.

ARTICLE 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 10 Septembre 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

DR MOUMINI BOUBA

COMMUNE D'OBALA

DECISION D'ATTRIBUTION N°19-012/D/ COB/ CIPM/ 2019 DU PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 006/AONO/COB/CIPM/2019 DU 28 JUIN 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU TRONCON AYOS-NKOUMA-LEKIE ASSI DANS LA COMMUNE D'OBALA. DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés Publics et ses textes d'applications subséquents ;
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 30^e décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** l'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu** la circulaire n° 002 et n° 003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
- Vu** la circulaire n° 000000683/C/MINFI du 31 décembre 2014 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2015 ;
- Vu** l'arrêté n° 231 du 27 juin 1955 portant création de la Commune d'Obala ;
- Vu** l'arrêté n° 00000070/A/MINATD/DCTD du 01 novembre 2013 constatant l'élection du Maire Et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30/09/2013 dans la Commune d'Obala ;

- Vu** l'arrêté N°007/A/MINMAP/SG/DAJ du 24 mai 2013 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;
- Vu** La décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;
- Vu** L'Avis d'Appel d'Offre N°006/AONO/COB/CIPM/2019 DU 28 juin 2019 relatif à la maîtrise des travaux d'électrification du tronçon Ayos-Nkouma-Lekie Assi dans la Commune d'Obala, département de la Lékié ;

DECIDE :

Article 1^{er}– l'entreprise **BET AYOMS & CIE SARL, B.P. : 12111 YAOUNDE Tél. : (237) 695 55 69 64**, est retenue pour la **maîtrise d'œuvre des travaux d'électrification du tronçon Ayos-Nkouma-Lekie Assi dans la Commune d'Obala, Département de la Lékié**, pour un montant TTC en **Francs CFA de 7 400 000 F** (Sept millions quatre cent mille Francs) CFA, et un **déla**i de **150 (cent cinquante) jours calendaires**.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

OBALA le 12 Septembre 2019

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

COMMUNE DE DIBOMBARI

DECISION MUNICIPALE N°11/DM/CD/MO/CIPM/19 DU 02 SEPTEMBRE 2019 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 011/AONO/CD/CIPM/2019 DU 19 JUILLET 2019 RELATIF À LA MISE EN PLACE D'UN RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE AUTONOME ET FOURNITURE DE L'ENERGIE DE SECOURS À L'HÔTEL DE VILLE DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIBOMBARI

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi n° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financière des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux, modifié par le décret n° 90/1464 du 08 Novembre 1990 ;

Vu Le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret n° 2018/ 366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°0016/MINMAP/MINFI du 15 janvier 2014 portant création des commissions internes des passations des marchés auprès des certaines communes ;

Vu le décret conjoint n° 00000226/MINMAP/MINFI du 06 aout 2013 fixant les indemnités des sessions des présidents, Membres et secrétaires des commissions de passations des Marchés, des présidents Membres et rapporteurs sous-commission d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du Ministre des Marchés publics impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des Marchés publics ;

Vu l'arrêté n° 00000183/MINATD/DCTD du 4 novembre 2013 constatant l'élection du Maire, NGUIME EKOLLO Frédéric, à l'issu du scrutin municipal du 30/09/2013 dans la commune de Dibombari, Département du Mounjo ;

Vu la décision n° 000049/CAB/MINMAP du 05 aout 2014 portant désignation des présidents de commissions internes de passation des Marchés auprès de certaines commissions internes de passation de marchés auprès de certaines communes d'arrondissement ,

Vu La Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics; Considérant la proposition de la commission interne de Passation des Marchés

DECIDE :

ARTICLE 1 : L'appel d'offre N° 011/AONO/CD/CIPM/2019 du 19 juillet 2019 relatif à la mise en place d'un réseau d'adduction d'eau potable autonome et fourniture de l'énergie secours à l'Hôtel de ville dans la Commune de Dibombari, en procédure d'urgence est déclaré **infructueux** à la suite de la procédure de passation des marchés

ARTICLE 2 La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin serai

DIBOMBARI le 2 Septembre 2019

Le MAIRE

NGUIME EKOLLO Frédéric

COMMUNE DE MOZOGO

ADDITIF N°01/A/C-MOZ/CIPM/2019 APPORTÉ À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 011/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2019 DU 05 AOÛT 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Mozogo (structure interne de gestion administrative des marchés publics de la Commune de Mozogo) au plus tard le 28 Août 2019 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention: N° 008/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2019 DU 05 AOUT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL EXERCICE 2019. , IMPUTATION : 53 27 351 01 641353 2222 821 Délai d'exécution : Trois (03) mois. Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Mozogo (structure interne de gestion administrative des marchés publics de la Commune de Mozogo) au plus tard le 17 sept 2019 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention: N° 008/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2019 DU 05 AOUT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL EXERCICE 2019. , IMPUTATION : 53 27 351 01 641353 2222 821 Délai d'exécution : Trois (03) mois. Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 28 Août 2019 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Mozogo, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 17 sept 2019 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Mozogo, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance</p>

MOZOGO le 28 Aout 2019

Le MAIRE

VICHE YATAHAD

COMMUNE DE MOZOGO

**ADDITIF N°01/A/C-MOZ/CIPM/2019 APPORTÉ À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°
013/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2019 DU 05 AOÛT 2019**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Mozogo, au plus tard le 28 Août 2019 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention; AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2019 DU 05 AOÛT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL AU TITRE DE L'EXERCICE 2019, IMPUTATION : 220 100 Délai d'exécution : Trois (03) mois. Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Mozogo, au plus tard le 17sept 2019 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention; AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2019 DU 05 AOÛT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL AU TITRE DE L'EXERCICE 2019, IMPUTATION : 220 100 Délai d'exécution : Trois (03) mois. Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 28 Août 2019 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Mozogo, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 17 sept 2019 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Mozogo, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

MOZOGO le 28 Aout 2019

Le MAIRE

VICHE YATAHAD

COMMUNE DE MOZOGO

ADDITIF N°01/A/C-MOZ/CIPM/2019 APPORTÉ À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 015/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2019 DU 05 AOÛT 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou enAnglais, ensept (07) exemplaires dont un (01)original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Mozogo, au plus tard le 28 Août 2019à 14 heures, heure locale et devra porter la mention:</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/C-MOZ/CIPM-TBEC/2019 DU 05 AOUT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC OPERATOIREAUUCMADE MOZOGO DANSLACOMMUNE DE MOZOGO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, Exercice 2019, IMPUTATION : 53 27 351 01 641353 2221 821 AUTORISATION DE DEPENSE N° : IU03676 « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou enAnglais, ensept (07) exemplaires dont un (01)original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Mozogo, au plus tard le 17SEPT 2019à 14 heures, heure locale et devra porter la mention:</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/C-MOZ/CIPM-TBEC/2019 DU 05 AOUT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC OPERATOIREAUUCMADE MOZOGO DANSLACOMMUNE DE MOZOGO, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, Exercice 2019, IMPUTATION : 53 27 351 01 641353 2221 821 AUTORISATION DE DEPENSE N° : IU03676 « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 28 Août 2019 à 15 heures précises dans la salle de réunion de la Communede Mozogo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 17 SEPT 2019 à 15 heures précises dans la salle de réunion de la Communede Mozogo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

MOZOGO le 28 Aout 2019

Le MAIRE

VICHE YATAHAD

COMMUNE DE MOZOGO

ADDITIF N°01/A/C-MOZ/CIPM/2019 APPORTÉ À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 014/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2019 DU 05 AOÛT 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Mozogo, Autorité Contractante, au plus tard le 28 Août 2019 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention;</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/C-MOZ/CIPM/ELECTRICITE/2019 DU 05 Août 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE (15) QUINZE LAMPADAIRES SOLAIRES L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2019 IMPUTATION : 220 150 DELAI D'EXECUTION : TROIS (03) MOIS A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p> <p>Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Mozogo, Autorité Contractante, au plus tard le 17 sept 2019 à 14 heures</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/C-MOZ/CIPM/ELECTRICITE/2019 DU 05 Août 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE (15) QUINZE LAMPADAIRES SOLAIRES L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2019 IMPUTATION : 220 150 DELAI D'EXECUTION : TROIS (03) MOIS A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p> <p>Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 28 Août 2019 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Mozogo, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 17 sept 2019 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Mozogo, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance</p>

MOZOGO le 28 Aout 2019

Le MAIRE

VICHE YATAHAD

COMMUNE DE KAI-KAI

**ADDITIF N°012/A/C KAL KA1/S(;/2019APPEAL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 010/AONO/C KAI
KAI/CIPM 2019POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE VILLE DE KAL KAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

KAI-KAI le 5 Septembre 2019

Le MAIRE

ASSIEMSYA Geremie

COMMUNE DE MOZOGO

ADDITIF N°01/A/C-MOZ/CIPM/2019 APPORTÉ À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 012/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2019 DU 05 AOÛT 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées commetelles, conformes aux prescriptions du Dossier"Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de ta Commune de Mozogo, Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres au plus tard le 28 Août 2019 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention: AVIS D"APPEL D"OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2019 DU 05 Août 2019 EN PROCEDURE D"URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D"UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L"ECOLE PUBLIQUE DE OUPAI IMPUTATION : Délai d"exécution : Trois (03) mois. Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées commetelles, conformes aux prescriptions du Dossier"Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de ta Commune de Mozogo, Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres au plus tard le 17 sept 2019 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention: AVIS D"APPEL D"OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/C-MOZ/CIPM/TBEC/2019 DU 05 Août 2019 EN PROCEDURE D"URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D"UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L"ECOLE PUBLIQUE DE OUPAI IMPUTATION : Délai d"exécution : Trois (03) mois. Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.</p>

MANAK

MANAK

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 28 Août 2019 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Mozogo, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 17 sept 2019 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Mozogo, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

MOZOGO le 28 Aout 2019

Le MAIRE

VICHE YATAHAD

COMMUNE DE BOT-MAKAK

ADDITIF N°006 DU 12 SEPTEMBRE 2019 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AAONO/R-CE/D-NK/C- BOT MAKAK/CIPM/19 DU 19 JUILLET 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ A BOBOG I, ARRONDISSEMENT DE BOT MAKAK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en <i>sept (07)</i> exemplaires, dont un <i>(01)</i> original et six <i>(06)</i> copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune de BOT MAKAK au plus tard le Mercredi 11 Septembre 2019 à partir de 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en <i>sept (07)</i> exemplaires, dont un <i>(01)</i> original et six <i>(06)</i> copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune de BOT MAKAK au plus tard le Vendredi 20 Septembre 2019 à partir de 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps le Mercredi 11 Septembre 2019 à partir de 13 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans sa salle de délibération de la Mairie en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps le Vendredi 20 Septembre 2019 à partir de 13 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans sa salle de délibération de la Mairie en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.</p>

BOT-MAKAK le 12 Septembre 2019

Le MAIRE

BIBOUN JEAN PIERRE

COMMUNE DE BOT-MAKAK

ADDITIF N°005 DU 12 SEPTEMBRE 2019 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Objet
	<p>Au lieu de ...</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AAONO/R-CE/D-NK/C- BOT MAKAK/CIPM/19 DU 01 JUILLET 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE LIBONG, ARRONDISSEMENT DE BOT MAKAK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE Financement : Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2019</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES DE LA COMMUNE DE BOT-MAKAK AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT</p>

2	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en <i>sept (07)</i> exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune de BOT MAKAK au plus tard le Mercredi 11 Septembre 2019 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en <i>sept (07)</i> exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la commune de BOT MAKAK au plus tard le Vendredi 20 Septembre 2019 à 12 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :</p>

3	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps le Mercredi 11 Septembre 2019 à partir de 13 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps le Vendredi 20 Septembre 2019 à partir de 13 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Mairie en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.</p>

BOT-MAKAK le 12 Septembre 2019

Le MAIRE

BIBOUN JEAN PIERRE

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant Civilité : Mme Mr

ou Nom :

Point Focal Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16

Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510

SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691

EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026

CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.arpmp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm